



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Excelion 2000 *Professional*



Débroussailleuse

CONTENU :

- Une débroussailleuse avec pièces de sécurité
- Une clé de réglage
- Un harnais
- Un guide de l'utilisateur

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



53_107869_F - 07/2017

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	4
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	5
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA DÉBROUSSAILLEUSE COUPE-HERBE EXCELION</i>	6
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE</i>	7
<i>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</i>	8
<i>SIGNAUX DE SÉCURITÉ</i>	8
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	9
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i>	10
MISE EN SERVICE DE LA MACHINE	11
<i>MONTAGE/DÉMONTAGE DU GUIDON</i>	11
<i>MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ STANDARD*</i>	11
<i>MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ BROYEUR</i>	12
<i>MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ SCIE A DENTS DOUCES</i>	12
<i>RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL</i>	13
<i>RÉGLAGE DE L'ORIENTATION DU GUIDON</i>	13
<i>POSE ET RÉGLAGE DE LA LONGUEUR DU HARNAIS</i>	14
<i>LE HARNAIS (LIVRÉ AVEC L'OUTIL)</i>	14
<i>EQUILIBRAGE DE LA MACHINE</i>	15
UTILISATION	15
<i>AUTONOMIE BATTERIE ET EFFICACITE DE TRAVAIL</i>	17
<i>TÊTE ROLL CUT</i>	19
<i>TÊTE TAP CUT</i>	21
<i>TÊTE DE COUPE MULTI-CUT</i>	23
<i>TÊTE BLADE CUT</i>	25
<i>TÊTE CITY CUT</i>	26
<i>LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE TRAVAIL</i>	27
ENTRETIEN	29
<i>GRAISSAGE DU RENVOI D'ANGLE</i>	30
<i>RÉFÉRENCES DES PIÈCES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES</i>	30
INCIDENTS	36
GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.	39
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	40

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant :
Débroussailleuse Excelion 2000 Professional

Il est **IMPÉRATIF** que vous preniez connaissance de **LA TOTALITÉ** de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde **Ⓒ** indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions.
Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- La débroussailleuse Excelion 2000 Professional est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage des espaces verts (herbe, herbes denses, herbes ligneuses, ronces et petits arbustes).
- La société PELLENC S.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC S.A. décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Sécurité de la zone de travail

- a. Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
- b. Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
- c. Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

- a. Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.
- b. Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
- c. Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
- d. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
- e. Lorsqu'on utilise un outil à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.
- f. Si l'usage d'un outil dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).

Sécurité des personnes

- a. Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- b. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- c. Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
- d. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
- e. Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
- f. S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux.
- g. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
- h. Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utilisation et entretien de l'outil

- a. Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
- b. Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
- c. Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
- d. Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
- e. Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
- f. Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
- g. Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

Utilisation des outils fonctionnant sur batteries et précautions d'emploi.

- a. Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.
- b. N'utiliser les outils qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.
- c. Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.
- d. Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.

Maintenance et entretien

- a. Faire entretenir l'outil par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA DÉBROUSSAILLEUSE COUPE-HERBE EXCELION

1- Ne pas utiliser les outils de coupe métalliques à proximité de murs, clôtures, troncs d'arbres, rochers ou autres obstacles similaires. Un contact avec ce type d'éléments peut provoquer un phénomène de rebond, un accroissement de ricochets et endommager l'outil de coupe. Pellenc conseille l'utilisation de la CITY CUT pour ces conditions de travail. Dégager le lieu de travail de tous les obstacles (verre, pierre, métal, déchets et autres objets solides) car ils peuvent être projetés lors du travail par l'outil de coupe.

Ne jamais utiliser la débroussailleuse Excelion 2000 Professional d'une seule main.

2- Toujours utiliser la machine avec la tête de coupe parallèle au sol. Le carter de sécurité n'offre plus une protection suffisante dans le cas d'une inclinaison excessive de la tête de coupe. Celle-ci est susceptible d'accroître le risque de blessure.

3- Arrêter immédiatement la débroussailleuse Excelion 2000 Professional en cas de changement de comportement de l'outil de coupe (changement de bruit, augmentation des vibrations). Vérifier la bonne fixation de l'outil de coupe, l'état de l'outil de coupe (pas de déformation, bon affûtage). Remplacer tout outil de coupe endommagé, celui-ci peut éclater et causer des blessures graves, voire mortelles.

4- ATTENTION! La rotation de l'outil de coupe continue quelques secondes après avoir relâché la gâchette de commande.

Ne jamais approcher les mains ou les pieds de l'outil de coupe en rotation.

5- Fil de Coupe

- Ne jamais enlever le couteau installé dans le carter de sécurité car il rogne le fil à la longueur adéquate.
- Ne jamais utiliser du fil métallique ou toute autre matière à la place du fil de coupe en nylon. Le fil métallique est susceptible de se casser et d'être projeté occasionnant des blessures graves.
- Utiliser seulement le fil nylon de coupe préconisé par Pellenc de diamètre 3 mm max.

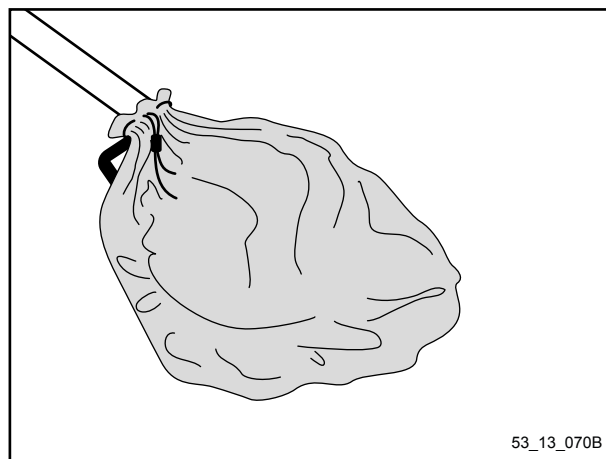
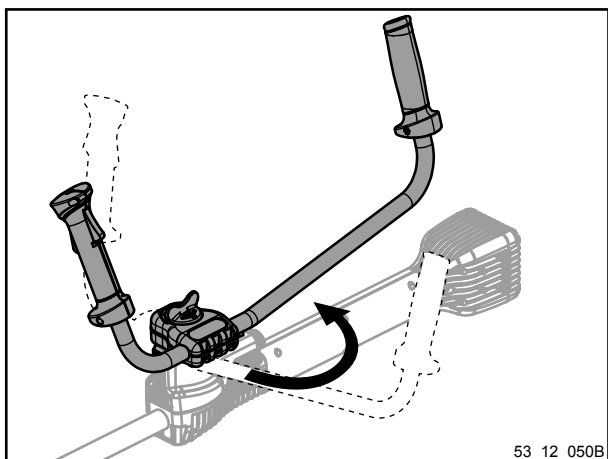
6- Lames de Coupe

Toujours utiliser un outil de coupe d'origine Pellenc.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

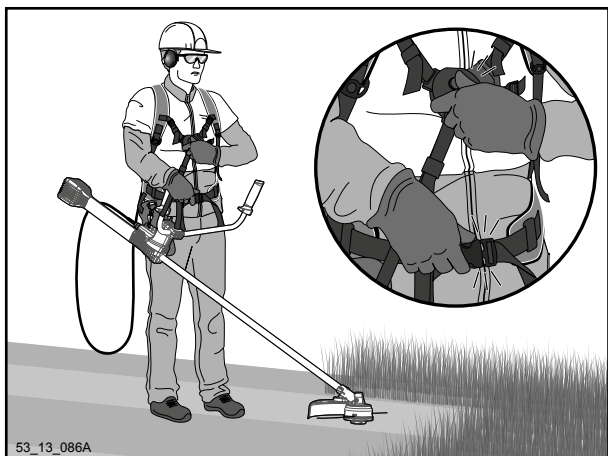
TRANSPORT DE LA DÉBROUSSAILLEUSE EXCELION 2000 PROFESSIONAL

- 1- Conserver l'emballage d'origine pour le rangement de la débroussailleuse Excelion 2000 Professional pour un éventuel envoi de celle-ci en révision ou en réparation.
- 2- Ne jamais transporter ni la machine ni la batterie par le cordon électrique.
- 3- Toujours relacher la gâchette de commande pour arrêter le moteur électrique et s'assurer que l'outil de coupe n'est plus en mouvement avant de déposer la machine sur le sol.
- 4- Replacer le ou les outils de coupe métalliques dans leur emballage d'origine ou placer ce dernier dans le sac de transport.
- 5- Replacer la batterie dans son emballage d'origine.
- 6- Tourner le guidon afin de l'aligner à la perche pour faciliter le transport de plusieurs outils.
- 7- Caler correctement la machine et la batterie emballées dans le véhicule de transport.



DÉGAGEMENT D'URGENCE DE LA DÉBROUSSAILLEUSE EXCELION 2000 PROFESSIONAL

- 1- Un système de décrochage rapide de l'outil permet de s'éloigner rapidement de celui-ci.



STOCKAGE DE LA DÉBROUSSAILLEUSE EXCELION 2000 PROFESSIONAL

- 1- Conserver l'emballage d'origine pour le rangement de la machine
- 2- Conserver la machine dans un endroit sec hors de portée des enfants.
- 3- Graisser l'axe de sortie du renvoi d'angle en cas de stockage prolongé.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE



Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

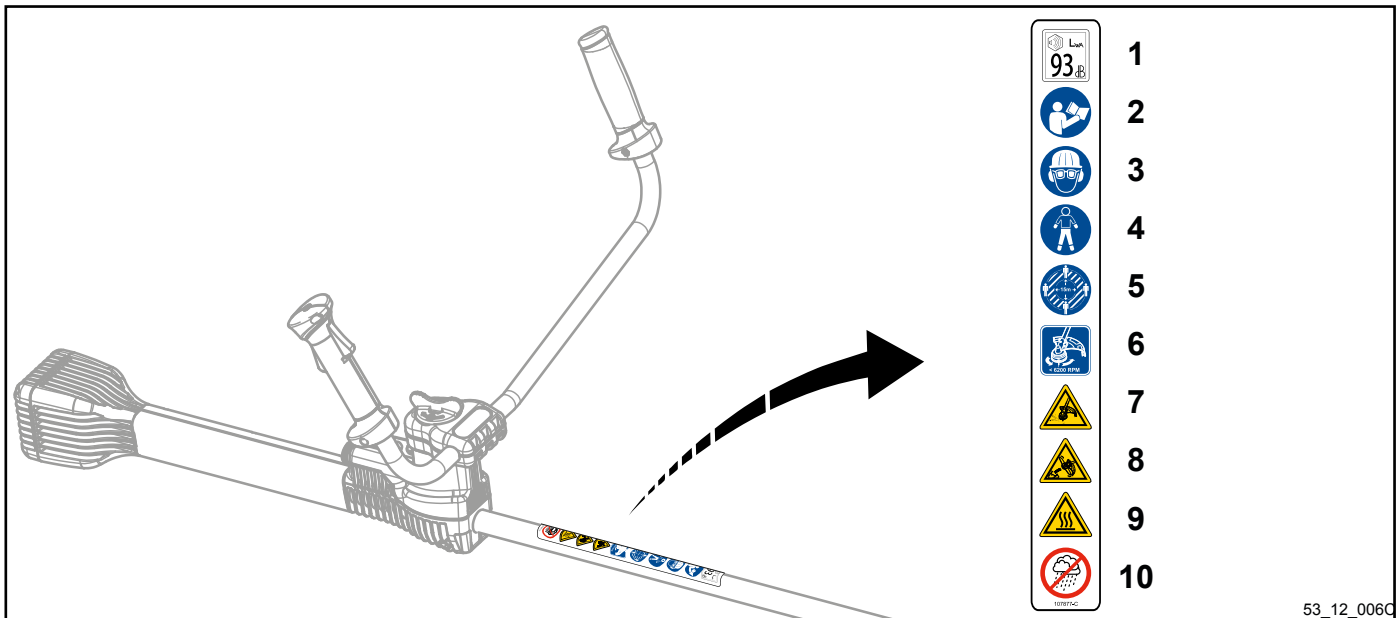
INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



	Équipement de protection	Port
1	Casque	Obligatoire
2	Visière	Obligatoire
3	Gants résistants	Obligatoire
4	Chaussures de sécurité	Obligatoire
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Recommandé/conseillé
8	Pantalon de travail	Obligatoire

SIGNAUX DE SÉCURITÉ



1- Niveau de bruit : Puissance acoustique 93 dB

2- Lire le manuel utilisateur : Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.

3- Port des lunettes de protection obligatoire : Pellenc conseille de porter une visière de protection du visage et un casque de sécurité homologué.

4- Port des gants, du pantalon de sécurité et des chaussures de sécurité obligatoire

5- Distance de sécurité à respecter : Respecter la distance de sécurité de 15 m et veiller qu'aucune personne (en particulier un enfant) ou animal ne se trouve dans l'aire de travail de la machine. Arrêter immédiatement la machine si une personne ou un animal approche.

6- Sens de rotation et la vitesse de rotation maximale (6200 tr/min) : Attention au sens de rotation de la débroussailleuse Excelion 2000 Professional. Celui-ci est indiqué sur le carter de sécurité.

7- Attention aux projections

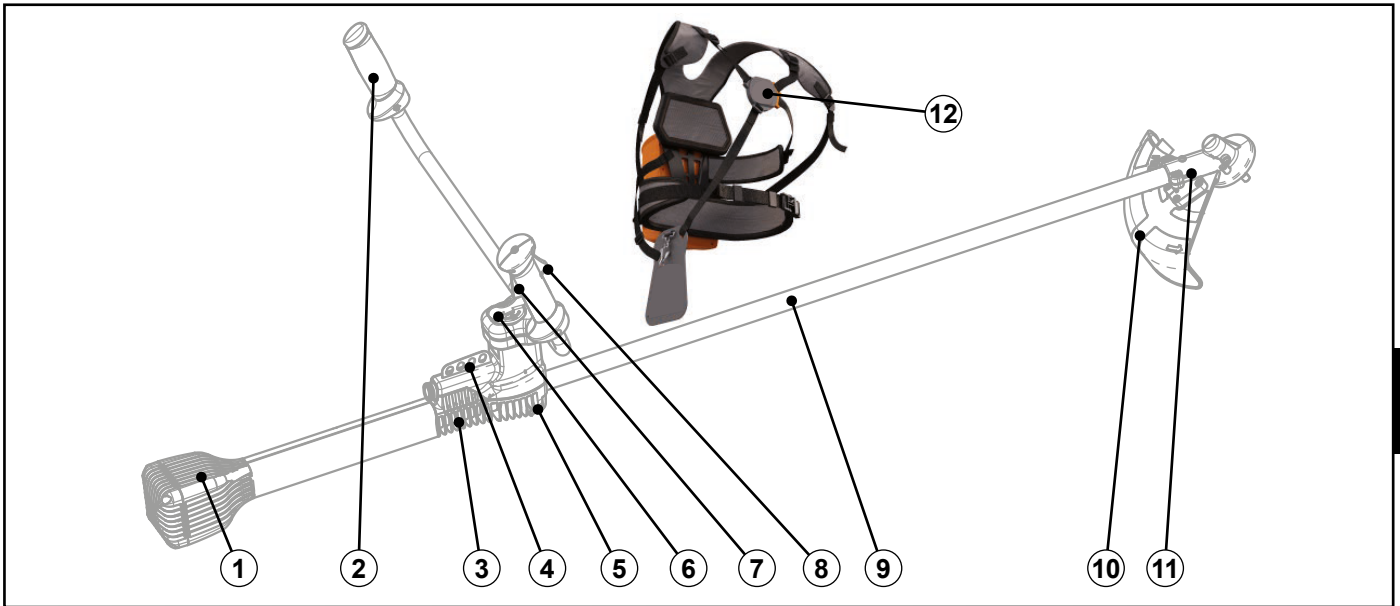
8- Attention au rebond : Éviter tout contact entre la lame et des objets solides.

9- Risque de brûlure : Ne pas toucher le carter moteur et le radiateur de la carte électronique de commande moteur pendant et après l'utilisation de la machine.

10- Ne pas exposer ou travailler sous la pluie.

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La débroussailleuse Excelion 2000 Professional est livrée sans tête de coupe. Elles doivent être commandées de façon indépendante.



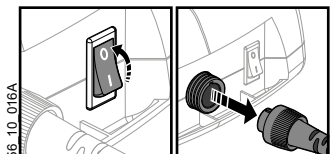
Description des principaux éléments :

- 1- **Carter moteur** : Protège le moteur électrique et permet d'évacuer la chaleur.
- 2- **Poignée** : Permet le guidage de la débroussailleuse Excelion 2000 Professional
- 3- **Connecteur cordon** : Permet de brancher la machine sur la batterie outils Pellenc.
- 4- **Plaque de portage** : Permet de suspendre l'outil via un harnais à l'utilisateur.
- 5- **Carte électronique de commande moteur et son radiateur** : Protège la carte électronique de commande et permet d'évacuer la chaleur.
- 6- **Molette de réglage du guidon** : Permet de régler l'inclinaison du guidon et de mettre l'outil en position transport.
- 7- **Gâchette de sécurité** : Empêche d'actionner la gâchette de commande par inadvertance, il faut actionner la gâchette de sécurité pour pouvoir actionner la gâchette de commande.
- 8- **Gâchette de commande** : Permet d'actionner la rotation de l'outil de coupe selon une vitesse progressivement réglable.
- 9- **Tube de transmission**
- 10- **Carter de sécurité** : Permet de limiter les projections d'objets solides (pierres, morceaux de métal) sur l'opérateur. Un couteau fixé sur le carter de sécurité permet d'assurer la longueur correcte des fils de coupe.
- 11- **Renvoi d'angle**
- 12- **Harnais**



ATTENTION :

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt est bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Excelion 2000
Modèle	Version Tête de coupe : ROLL CUT
Puissance en Watts	2000*
Poids (hors outil de coupe et carter de sécurité) en Kg	5,4
Dimensions (L x l x H) en mm	1800 x 450 x 225
Diamètre de coupe en mm	340
Vitesses de rotation en tr/min	2000 à 6200
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie

* Un fonctionnement optimal sera obtenu avec un outil ayant un numéro de série supérieur à 53P00821 et une batterie 700 (à partir du N° de série 56N07968) ou une batterie 1100 (à partir du N° de série 56N01725)

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pA} = 84 \text{ dB(A)}$	$K = 2,5 \text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pC} < 130 \text{ dB(C)}$	

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
$L_{WA_{m}}$	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
$L_{WA_{g}}$	93	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeurs d'émission de vibration suivant EN 60745-1, EN ISO 22867 :

Valeurs mesurées au régime maximal nominal*			
		Valeurs a_h poignée droite en m/s ²	Valeurs a_h poignée gauche en m/s ²
MultiCut	Fil Ø2.4	1,7	2,1
	Fil Ø3	1,7	2
	Bilame	1,5	1,3
	8 dents	2,4	2
RollCut	Fil Ø2.4	1	1,3
	Fil Ø3	1,9	2
TapCut	Fil Ø2.4	3,8	3,2
	Fil Ø3	3,5	3,5
BladeCut	Bilame	3,5	4,5
	Trident	3,5	4,5
	Broyeur	2,7	2,1
	Scie	2,6	2,4
CityCut	Lames	1,2	1

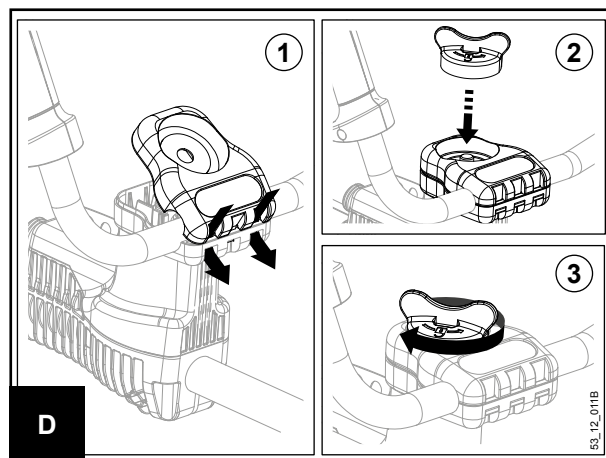
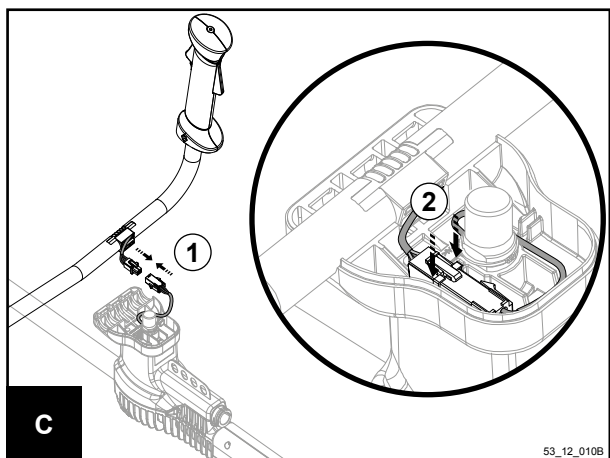
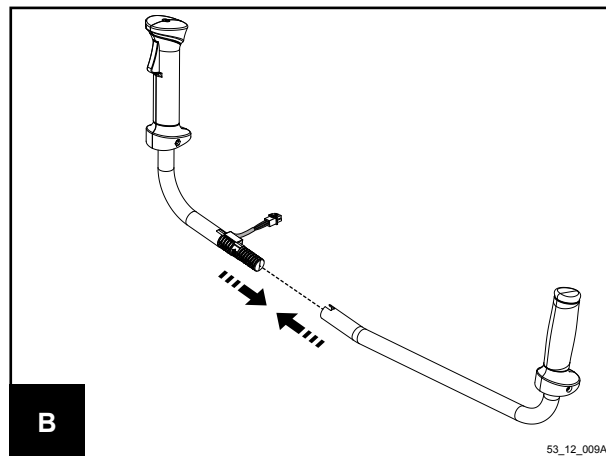
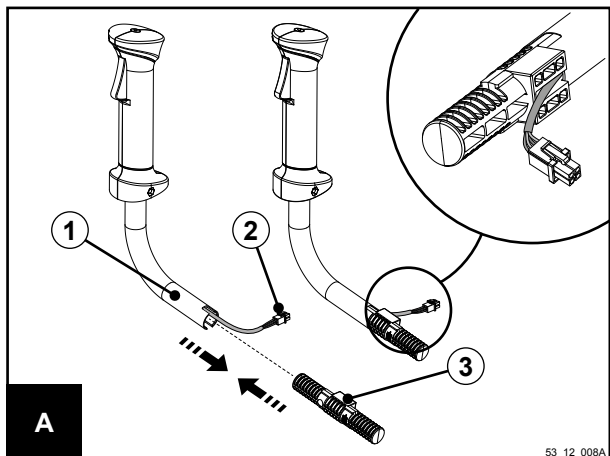
*Incertitude de mesure : $K = 1.5 \text{ m/s}^2$

Valeurs mesurées au régime maximal nominal en mode éco*			
		Valeurs a_h poignée droite en m/s ²	Valeurs a_h poignée gauche en m/s ²
MultiCut	Fil Ø2.4	1,4	1,3
	Fil Ø3	1,5	1,2
	Bilame	1	0,9
	8 dents	1,9	1,5
	RollCut	Fil Ø2.4	1
RollCut	Fil Ø3	1,6	1,8
	TapCut	Fil Ø2.4	4,4
TapCut	Fil Ø3	3,6	2,7
	CityCut	Lames	1,1

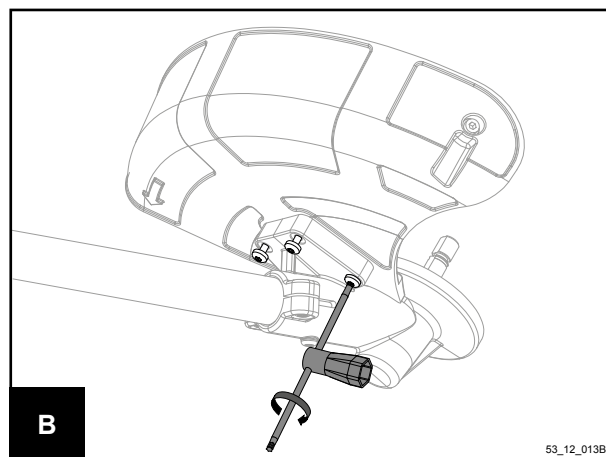
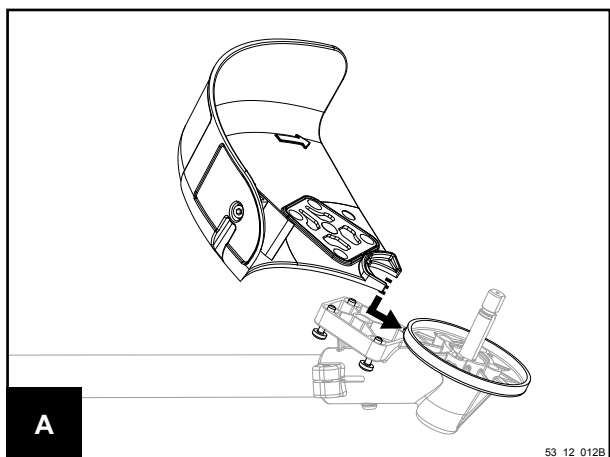
*Incertitude de mesure : $K = 1.5 \text{ m/s}^2$

MISE EN SERVICE DE LA MACHINE

MONTAGE/DÉMONTAGE DU GUIDON



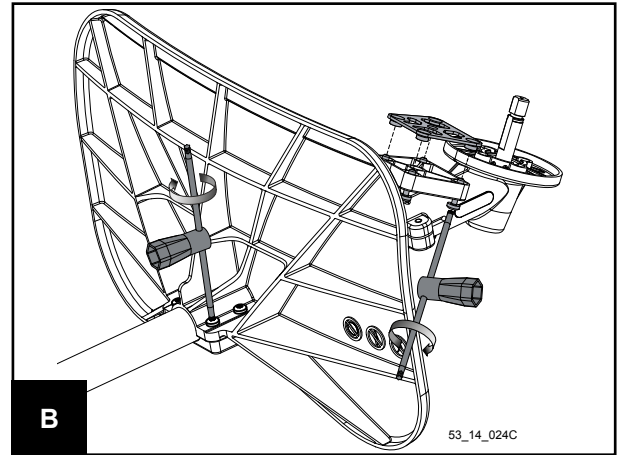
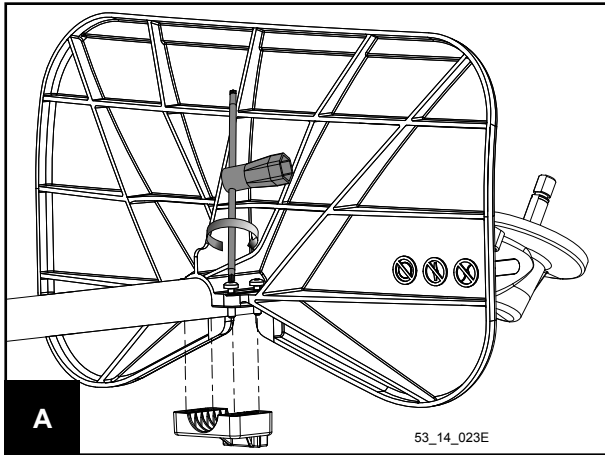
MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ STANDARD*



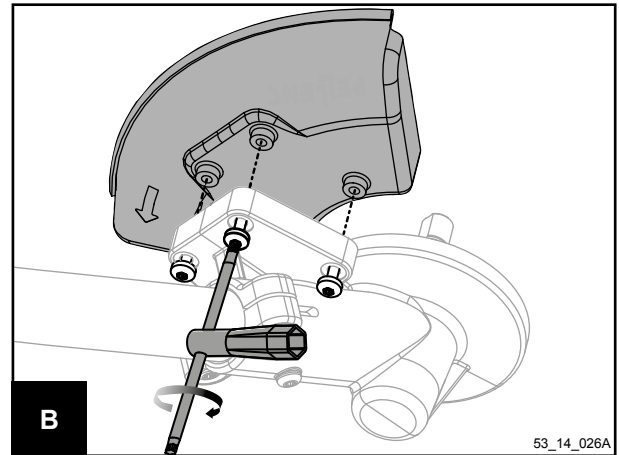
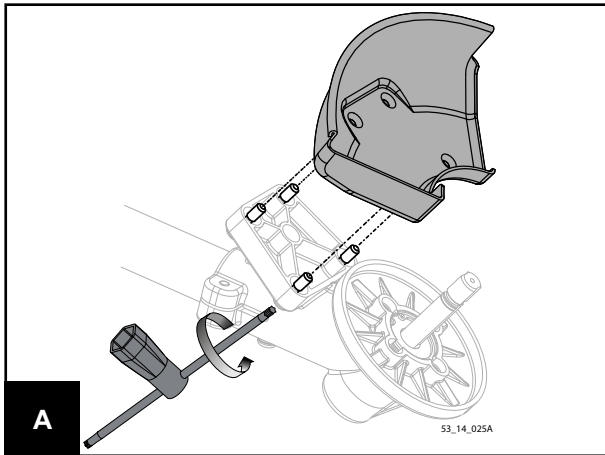
*Livré avec l'outil

MISE EN SERVICE DE LA MACHINE

MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ BROYEUR



MONTAGE/DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ SCIE A DENTS DOUCES



MISE EN SERVICE DE LA MACHINE

RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL

Avant toute utilisation, la position de travail de la débroussailleuse Excelion 2000 Professional doit être réglée en fonction de la taille de l'opérateur. Cela permet une utilisation aisée par l'opérateur nécessitant peu d'effort.

Le réglage de la position de travail de la machine en fonction de la taille de l'opérateur consiste en 3 étapes :

- réglage de l'orientation du guidon,
- pose et réglage du harnais,
- équilibrage de la machine.

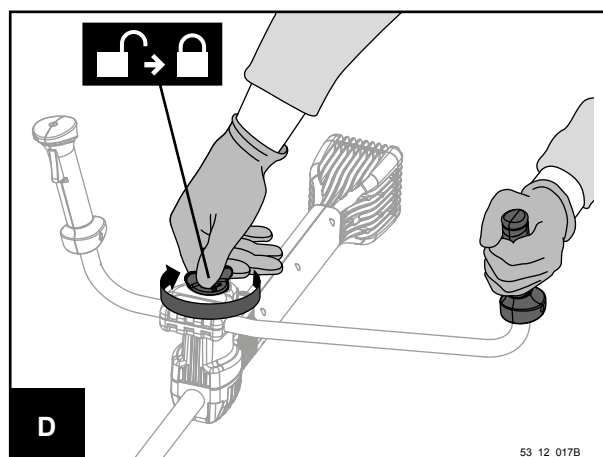
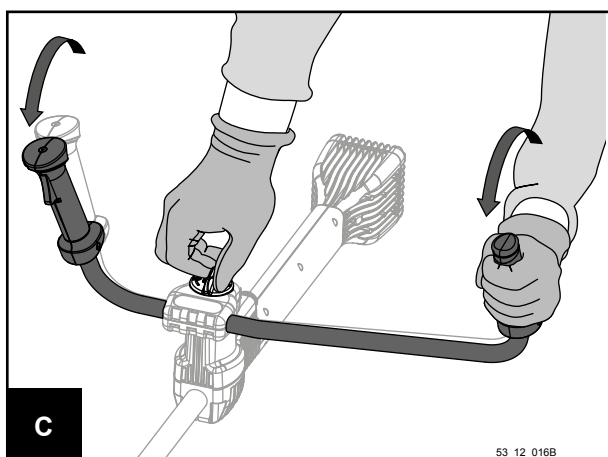
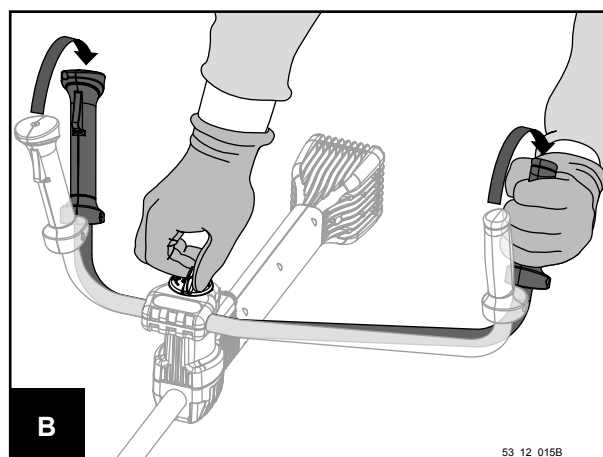
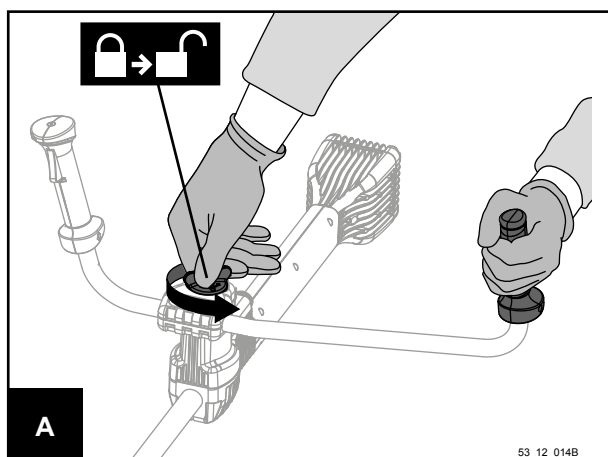
Ces différents réglages sont répétés à plusieurs reprises jusqu'à l'obtention d'une position de travail adéquate de la débroussailleuse.



Prenez le temps de régler correctement votre harnais et votre machine. Cela conditionnera votre confort d'utilisation, et vous évitera des douleurs.

RÉGLAGE DE L'ORIENTATION DU GUIDON

Ce réglage permet d'ajuster la position du guidon en fonction de la physiologie de l'utilisateur. L'utilisateur ne doit pas travailler avec les bras tendus ou complètement pliés.



MISE EN SERVICE DE LA MACHINE

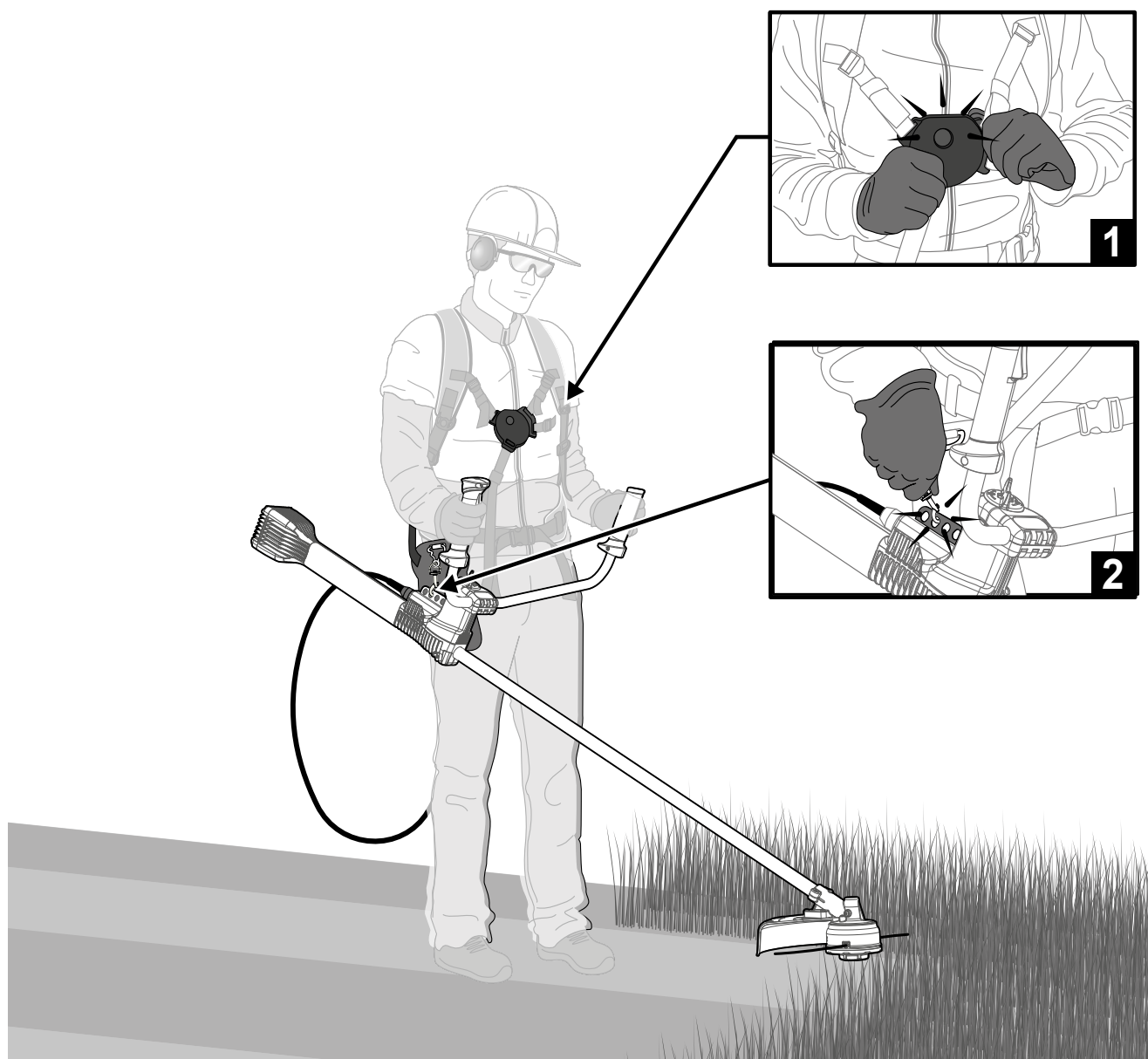
POSE ET RÉGLAGE DE LA LONGUEUR DU HARNAIS

Le réglage de la longueur du harnais permet d'ajuster la "position verticale" de la débroussailleuse Excelion 2000 Professional, de telle façon à ce que celle-ci soit à portée de main et que la tête de coupe porte légèrement sur le sol.



Ce réglage s'effectue en même temps que le réglage de l'équilibrage et de l'orientation du guidon.

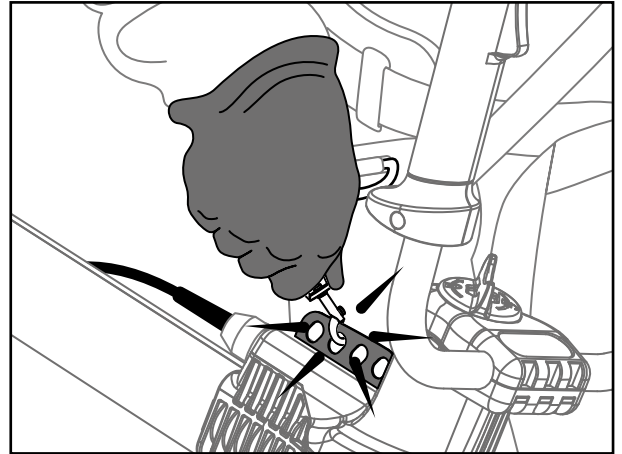
LE HARNAIS (LIVRÉ AVEC L'OUTIL)



MISE EN SERVICE DE LA MACHINE

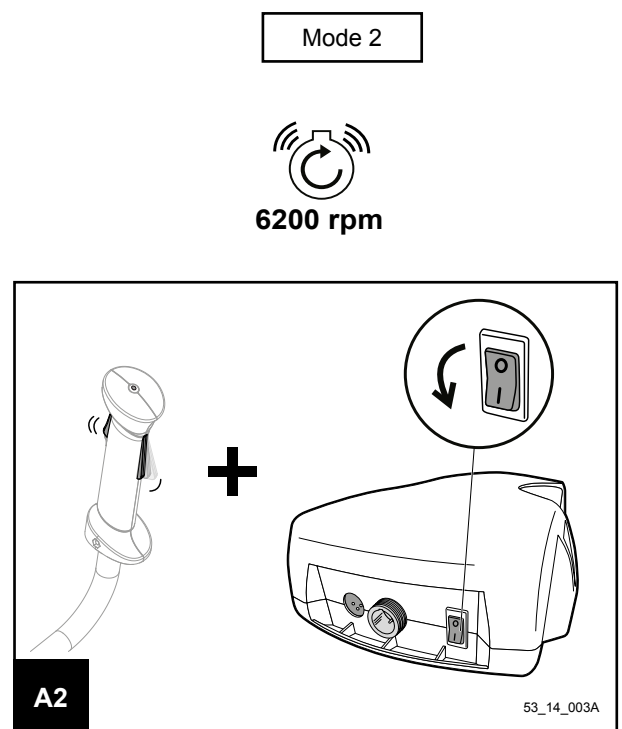
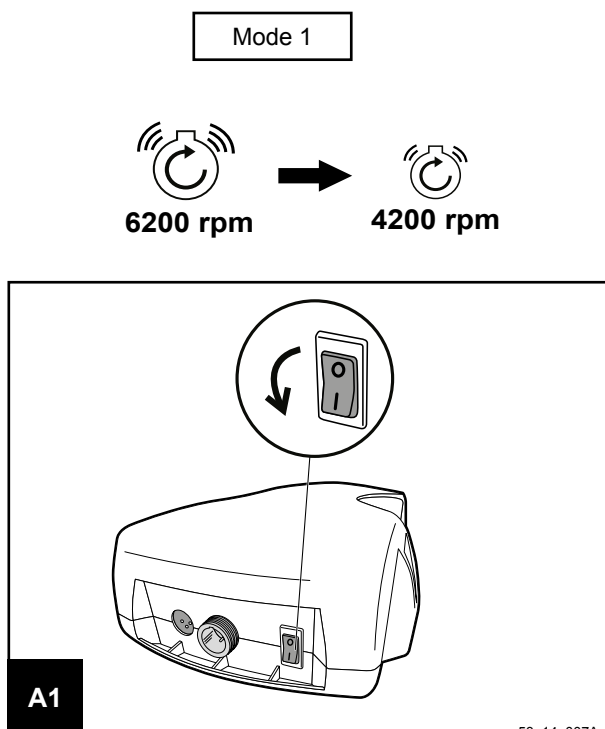
EQUILIBRAGE DE LA MACHINE

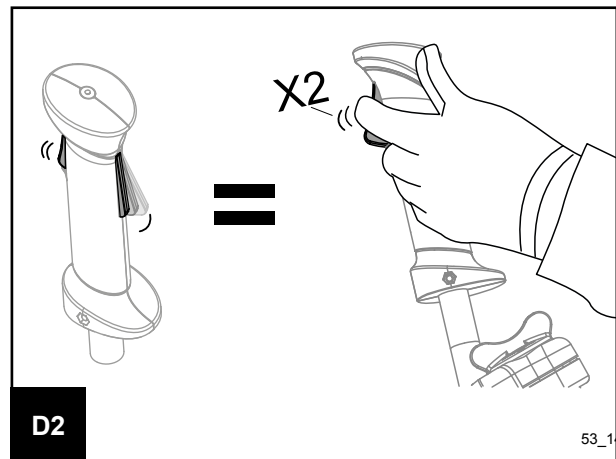
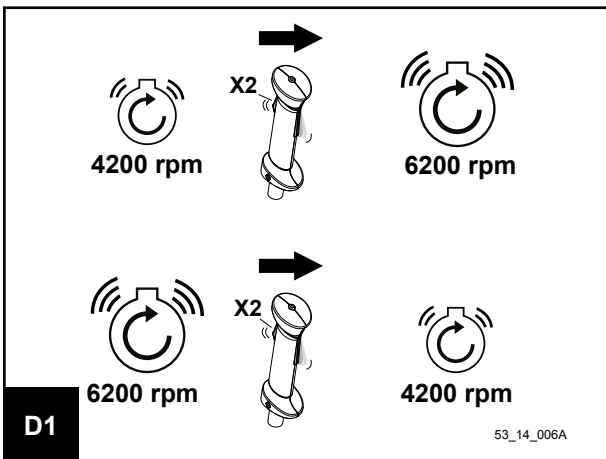
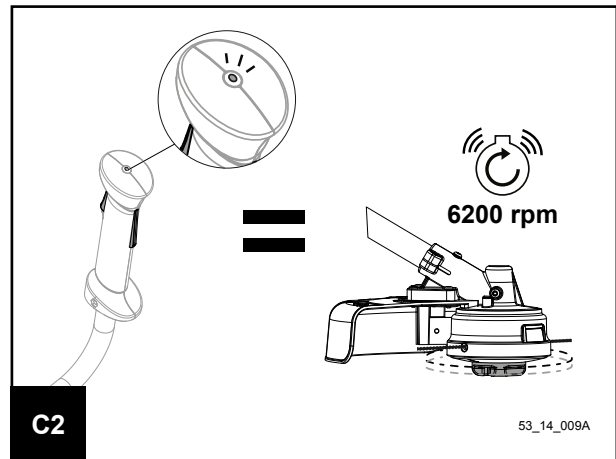
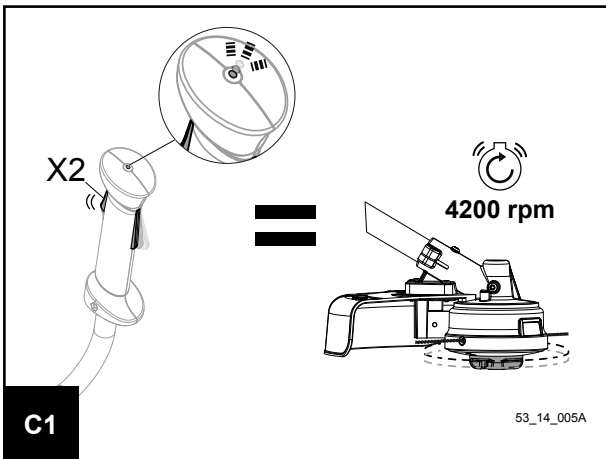
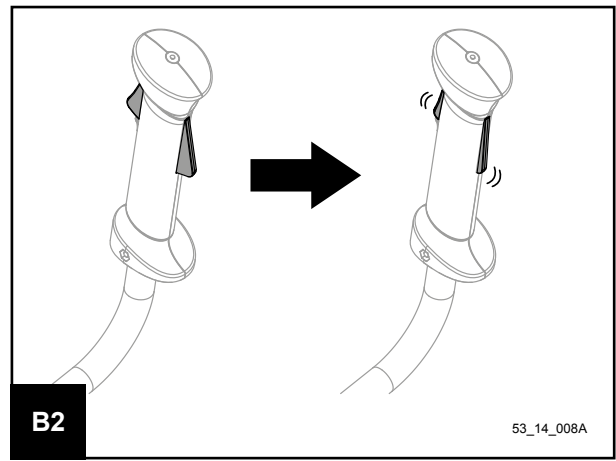
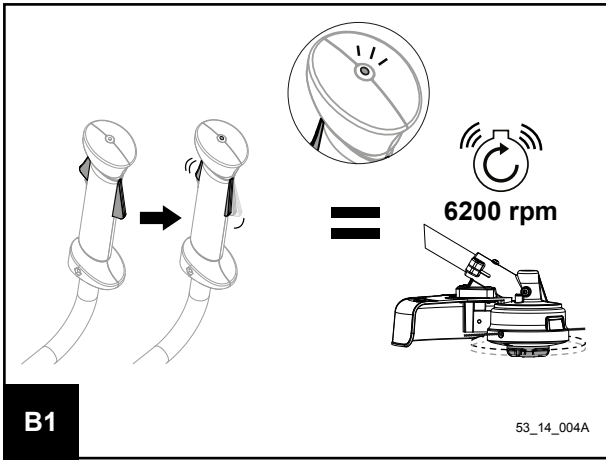
Mettre le crochet du harnais sur une des 4 positions d'accroche prévues sur l'outil.
Utiliser le point d'accroche qui vous permet d'obtenir le meilleur équilibrage de l'outil.



UTILISATION

- 1- Positionner le harnais équipé de sa batterie.
- 2- Positionner la machine sur le harnais et réaliser l'équilibrage et les réglages de travail.
- 3- Vérifier que l'outil de coupe ne soit pas en contact avec le sol. Assurez-vous que la zone de travail est dégagée et que personne ne soit à moins de 15 mètres. Vérifier vos équipements de sécurité.
- 4- Connecter le cordon d'alimentation à la machine
- 5- Réaliser la mise sous tension de l'outil afin de choisir l'un des modes d'utilisation suivants :





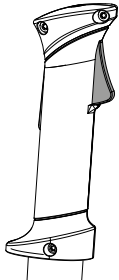
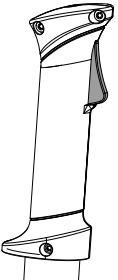
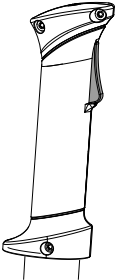
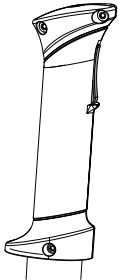
A cet instant, l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.

C'est la pression exercée sur la gâchette qui permet de faire progressivement augmenter la vitesse jusqu'à sa valeur maximale.

UTILISATION

AUTONOMIE BATTERIE ET EFFICACITE DE TRAVAIL

Dans le but d'optimiser au maximum l'autonomie de votre outil batterie PELLENC, la vitesse de rotation de l'outil de coupe utilisé doit être adaptée aux type de travaux de fauchage à réaliser. En effet, plus la vitesse de rotation de l'outil de coupe est grande plus la consommation d'énergie est élevée. Il faut donc utiliser la progressivité de la gâchette de commande pour ajuster la vitesse de rotation de l'outil de coupe.

			
Arrêt Gâchette relâchée	Vitesse minimum Minimum de la course 2000 tr/min	Vitesse moyenne 50% de la course 3000 tr/min	Vitesse maximum 100% de la course 6200 fr/min

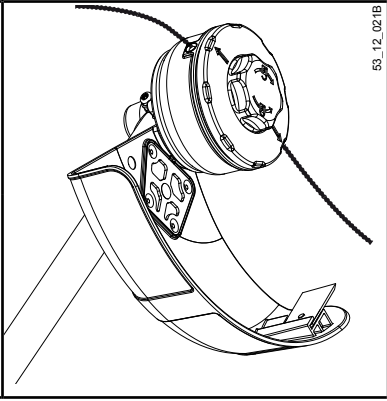
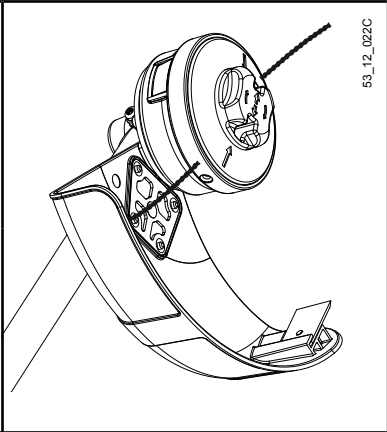
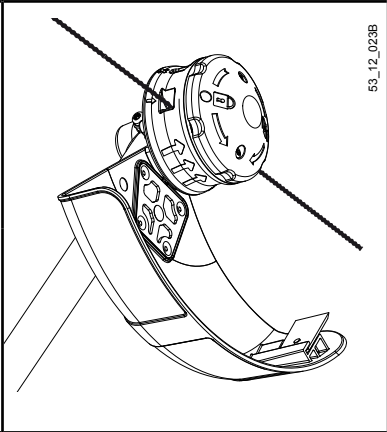
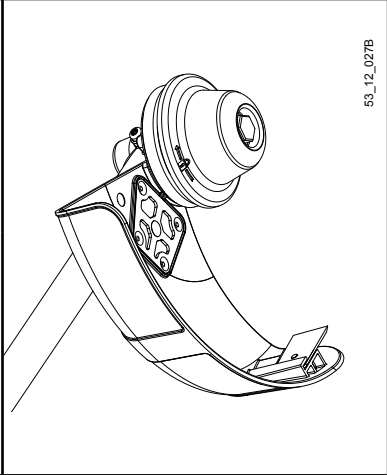
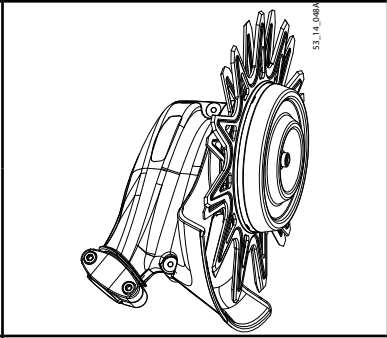
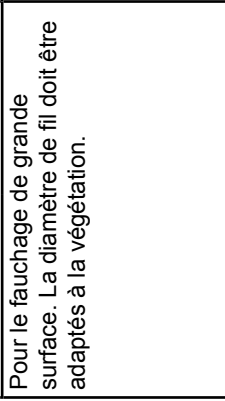
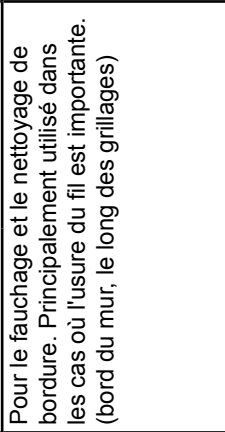
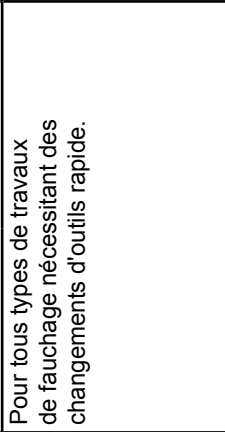
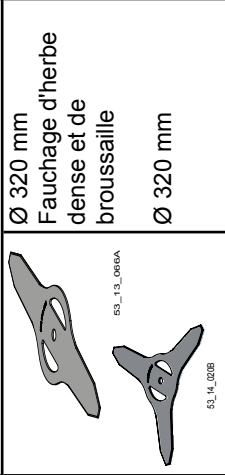
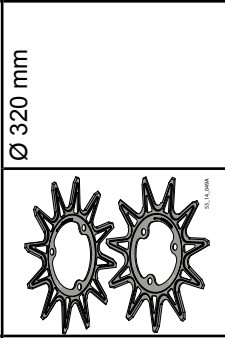
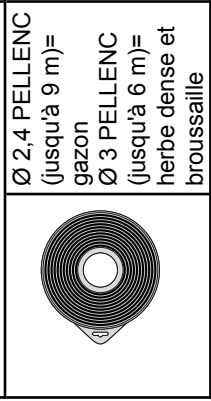
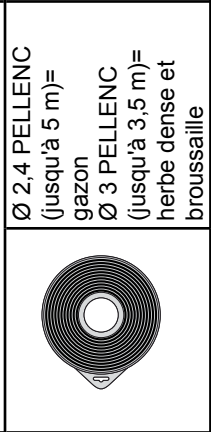
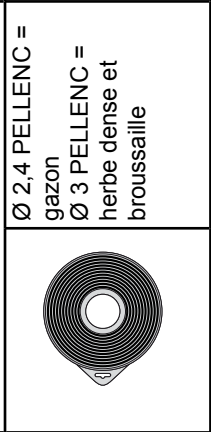
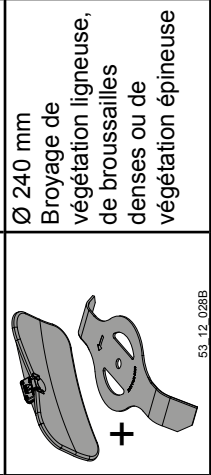

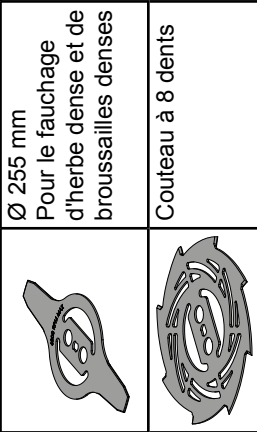
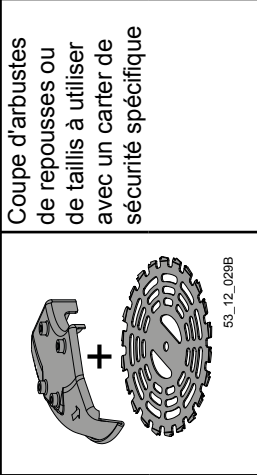
53_12_054A

Type de Végétation ou de travaux	Outil de coupe conseillé	Vitesse de rotation conseillée
Bordures	Fil Ø 2,4 mm PELLENC	2 000 tr/min (mode éco)
Gazon	Fil Ø 2,4 mm PELLENC	2 000 tr/min (mode éco)
Herbes	Fil Ø 3 mm PELLENC	3 000 tr/min (mode éco)
Herbes denses et hautes	Fil Ø 3 mm PELLENC	6 200 tr/min
Broussailles hautes et denses	Bilame	3 000 tr/min (mode éco)
Végétaux ligneux	Couteau 8 dents	3 000 tr/min (mode éco)
Ronces, repousses, arbrisseaux	Couteau broyeur	6 200 tr/min
Dépressage	Scie à dents douces	3 000 tr/min (mode éco)

UTILISATION

Le choix de la tête de coupe adéquat est important pour le résultat de votre fauchage. Que vous vouliez nettoyer et embellir votre espace vert ou que vous desiriez supprimer l'herbe haute et les pousses sauvages, ou encore des fourrés, des buissons encombrant le chemin.

Vous avez le choix entre 5 têtes de coupe Pellenc professionnelles :

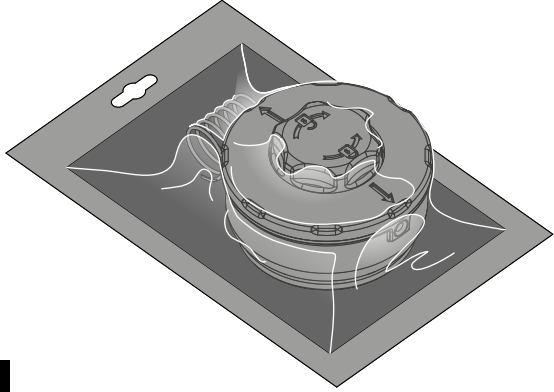
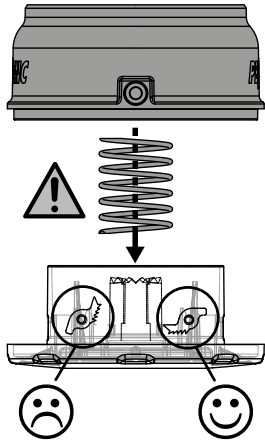
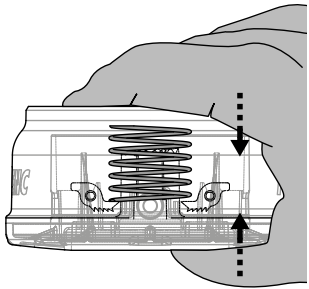
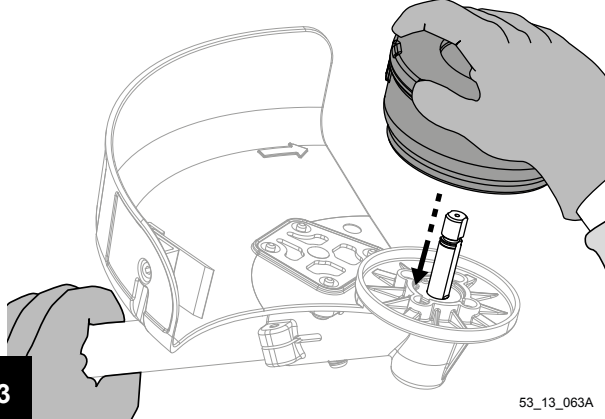
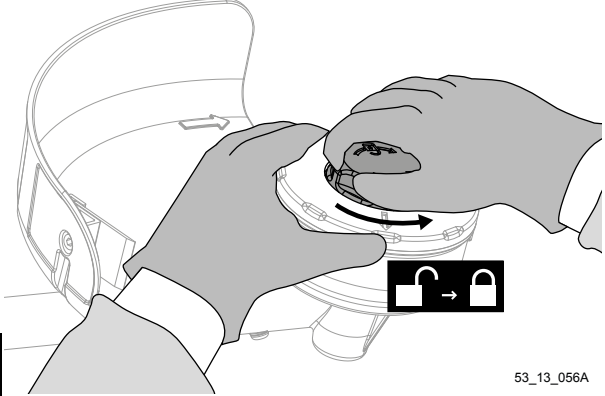
1- Tête : ROLL CUT	2- Tête : TAP CUT	3- Tête : MULTI-CUT	4- Tête : BLADE CUT	5- Tête : CITY CUT
 <p>53_12_0216</p> <p>Pour le fauchage de grande surface. La diamètre de fil doit être adaptés à la végétation.</p>	 <p>53_12_022C</p> <p>Pour le fauchage et le nettoyage de bordure. Principalement utilisé dans les cas où l'usure du fil est importante. (bord du mur, le long des grillages)</p>	 <p>53_12_023B</p> <p>Pour tous types de travaux de fauchage nécessitant des changements d'outils rapide.</p>	 <p>53_12_027B</p> <p>Ø 320 mm Fauchage d'herbe dense et de broussaille Ø 320 mm</p>	 <p>53_14_080A</p> <p>Ø 320 mm</p>
 <p>Ø 2,4 PELLENC (jusqu'à 9 m)= gazon Ø 3 PELLENC (jusqu'à 6 m)= herbe dense et broussaille</p>	 <p>Ø 2,4 PELLENC (jusqu'à 5 m)= gazon Ø 3 PELLENC (jusqu'à 3,5 m)= herbe dense et broussaille</p>	 <p>Ø 2,4 PELLENC = gazon Ø 3 PELLENC = herbe dense et broussaille</p>	 <p>53_14_020B</p> <p>Ø 240 mm Broyage de végétation ligneuse, de broussailles denses ou de végétation épineuse</p>	 <p>53_14_080A</p>
		 <p>Ø 255 mm Pour le fauchage d'herbe dense et de broussailles denses</p>	 <p>53_12_028B</p> <p>Coupe d'arbustes de repousses ou de taillis à utiliser avec un carter de sécurité spécifique</p>	
		 <p>Couteau à 8 dents</p>	 <p>53_12_029B</p>	

UTILISATION

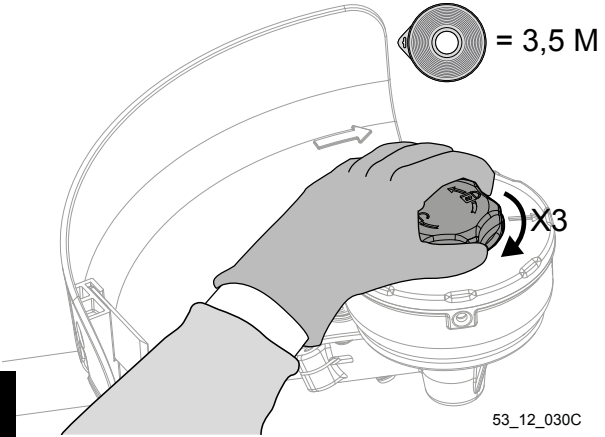
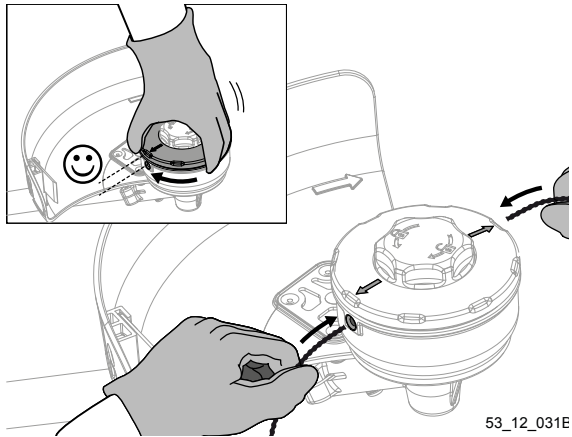
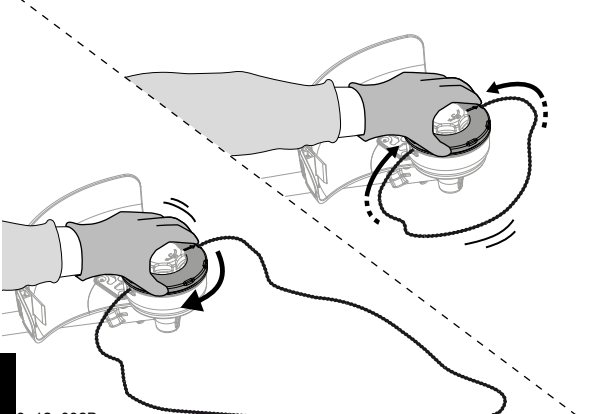
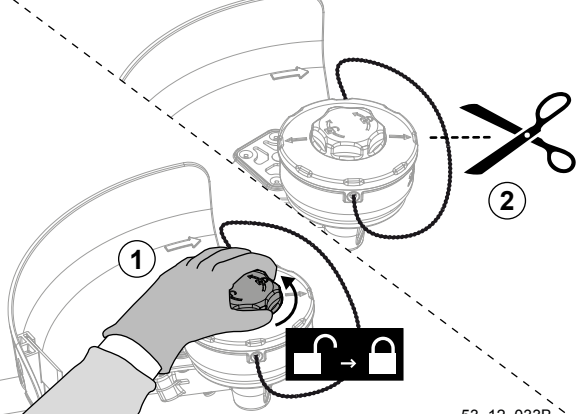
DESCRIPTIF TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT

TÊTE ROLL CUT

MONTAGE ROLL CUT :

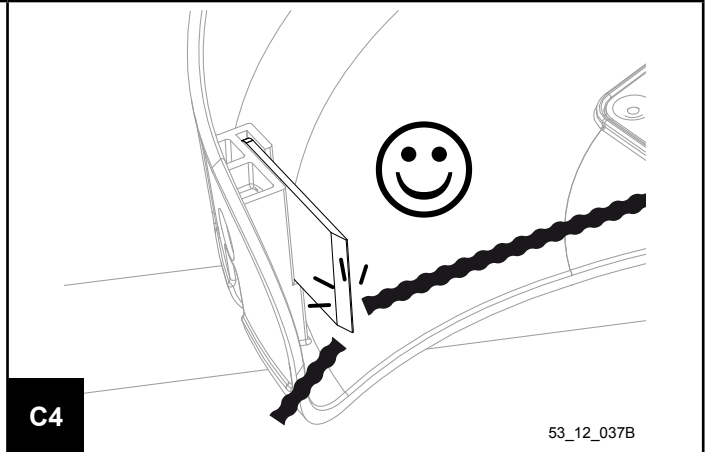
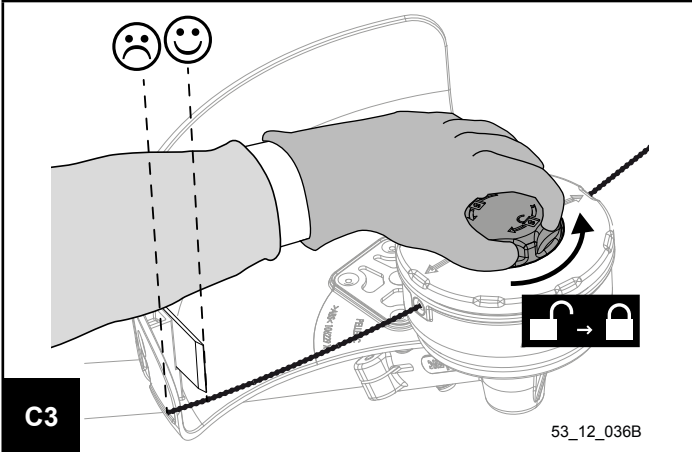
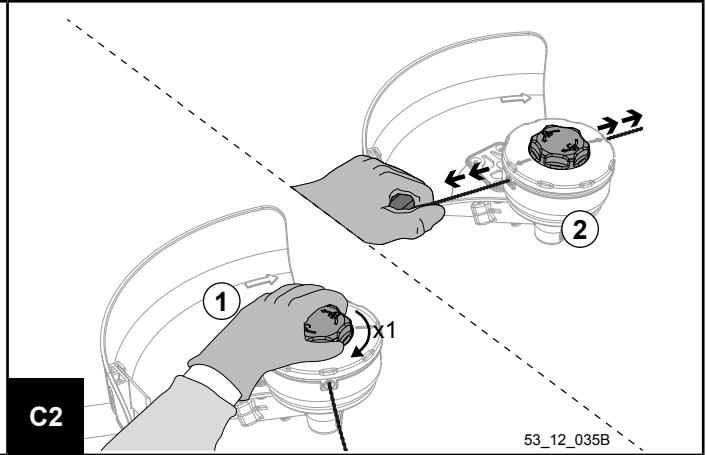
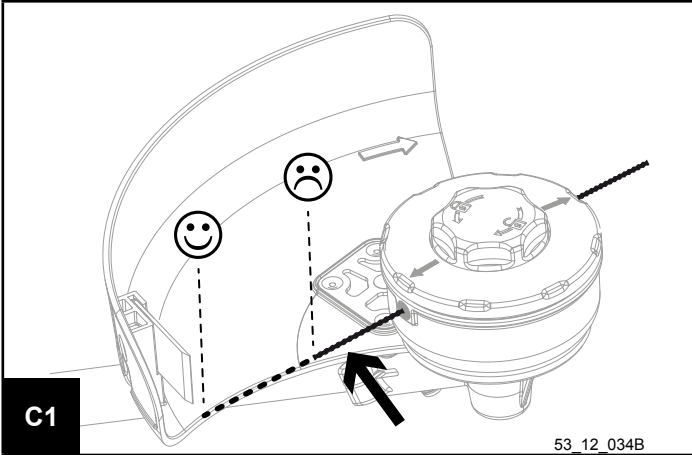
 <p>A1 53_13_055B</p>	 <p>A2 53_13_062A</p>	 <p>53_13_062A</p>
 <p>A3 53_13_063A</p>	 <p>A4 53_13_056A</p>	

MONTAGE D'UN FIL DE COUPE :

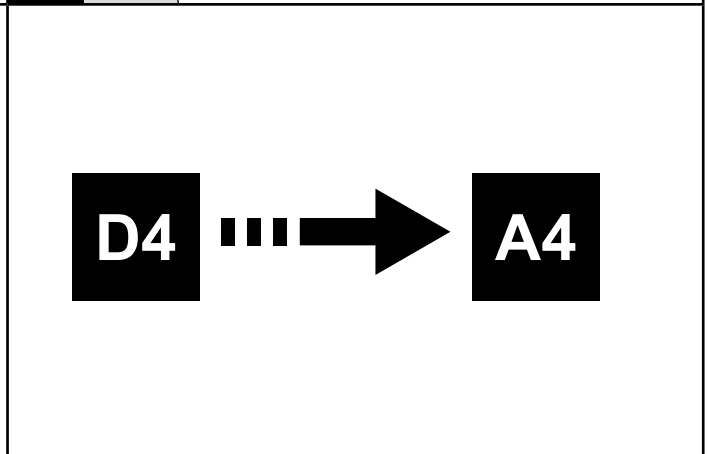
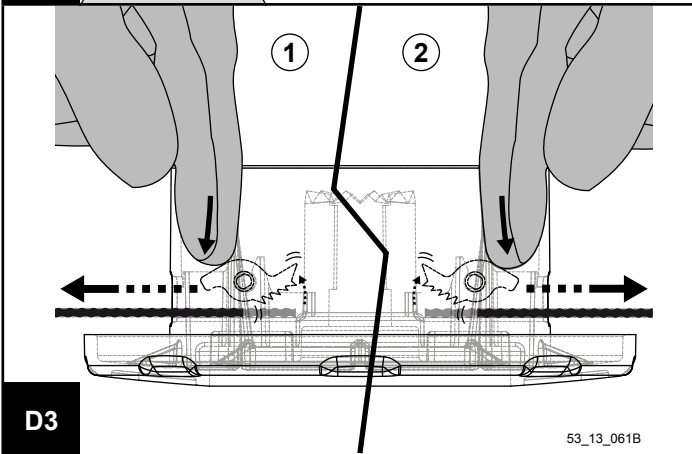
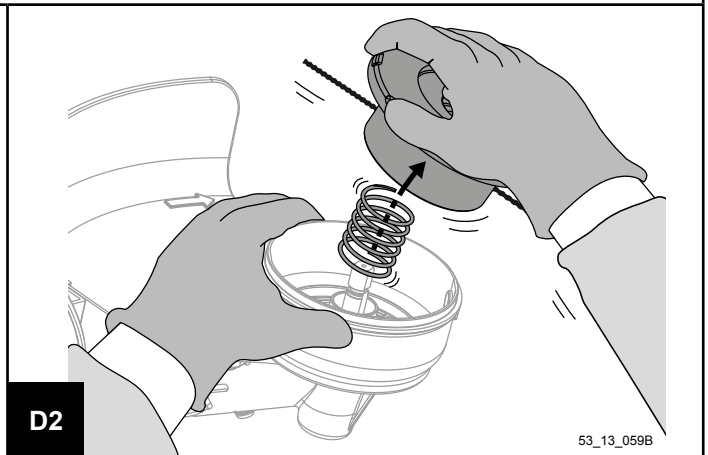
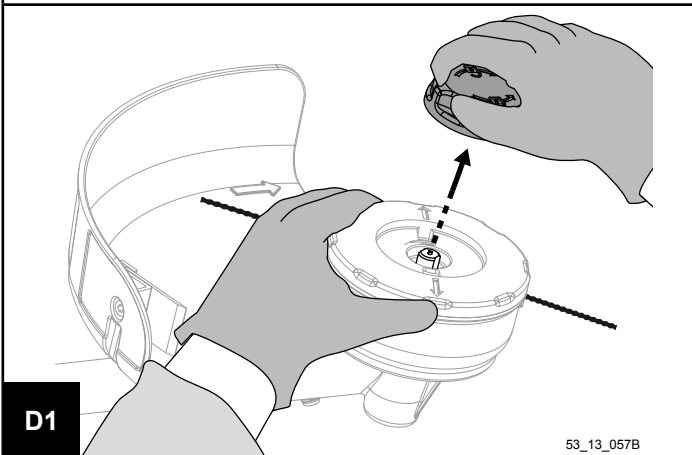
 <p>B1 53_12_030C</p>	 <p>B2 53_12_031E</p>
 <p>B3 53_12_032B</p>	 <p>B4 53_12_033B</p>

UTILISATION

AJUSTEMENT DE LA POSITION DU FIL DE COUPE :



RECHARGEMENT ROLL CUT :

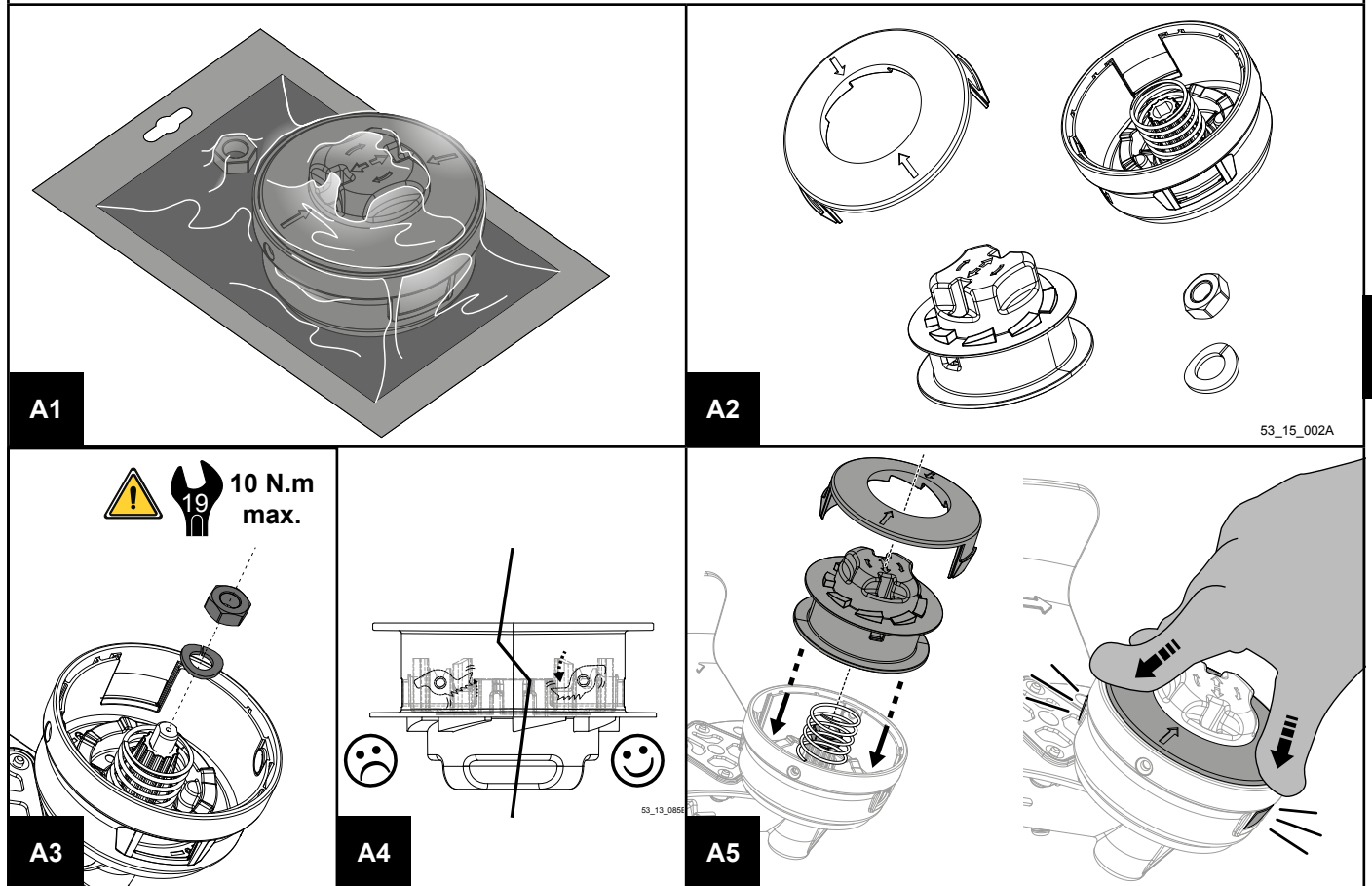


UTILISATION

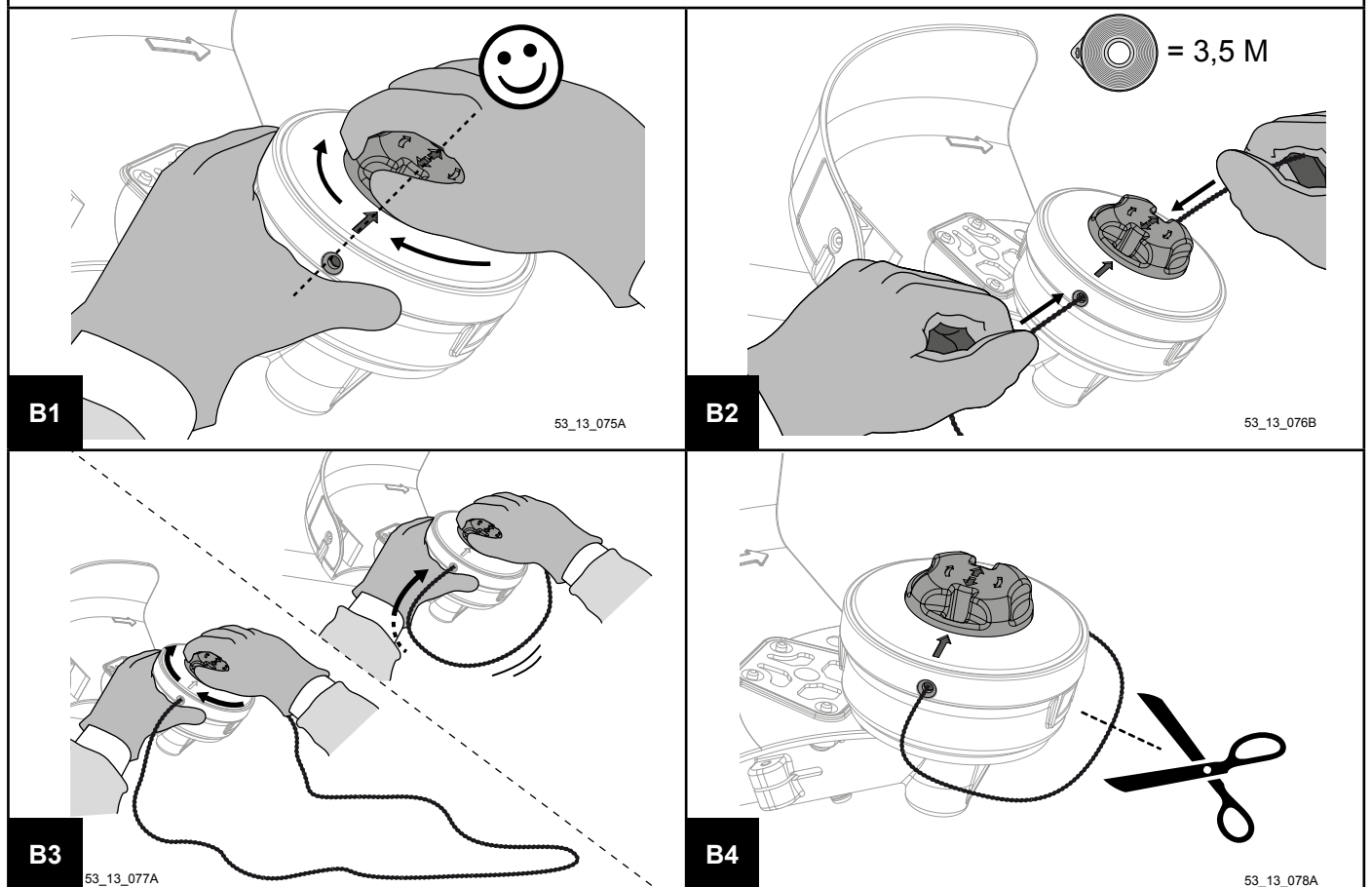
DESCRIPTIF TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT

TÊTE TAP CUT

MONTAGE TAP CUT :

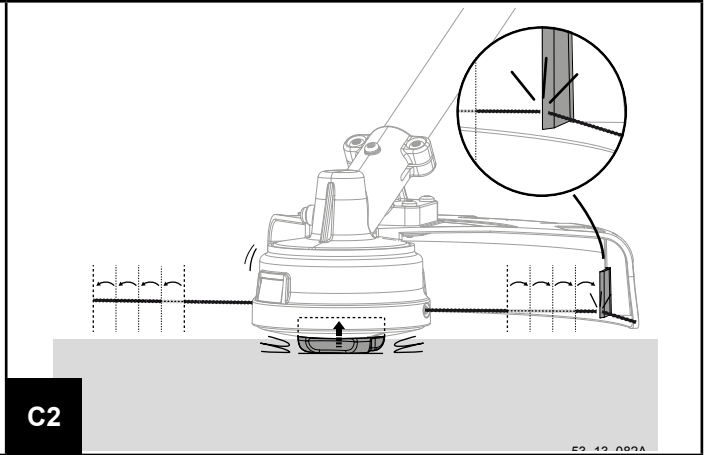
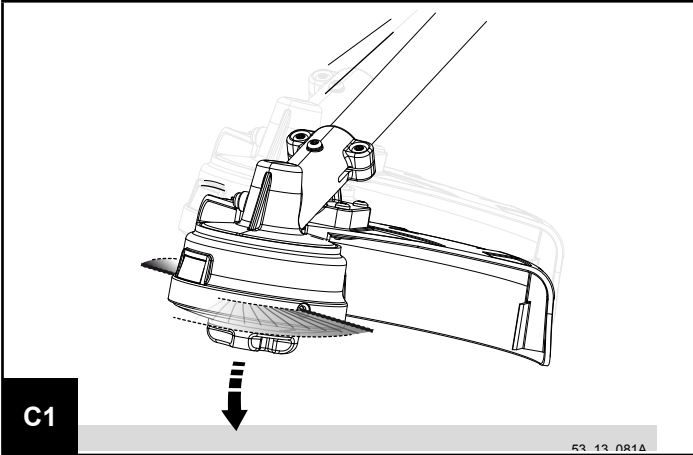


MONTAGE D'UN FIL DE COUPE :

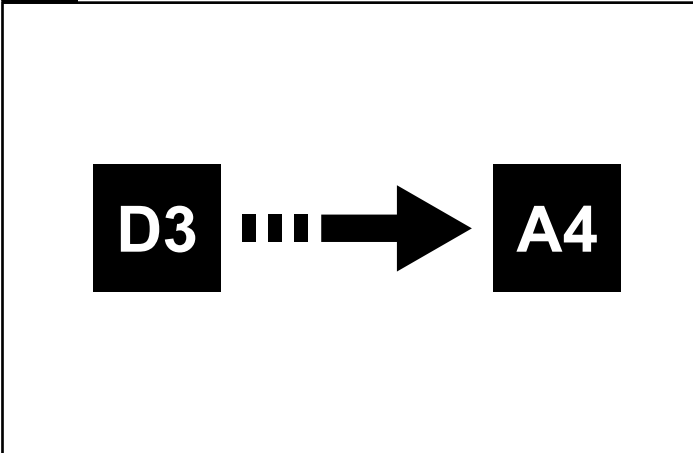
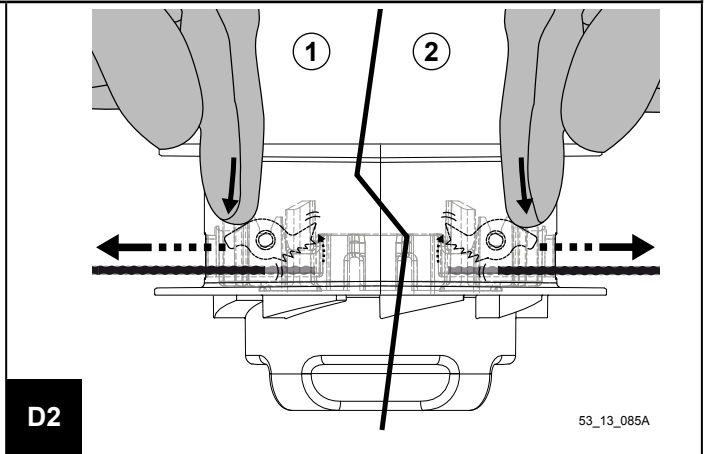
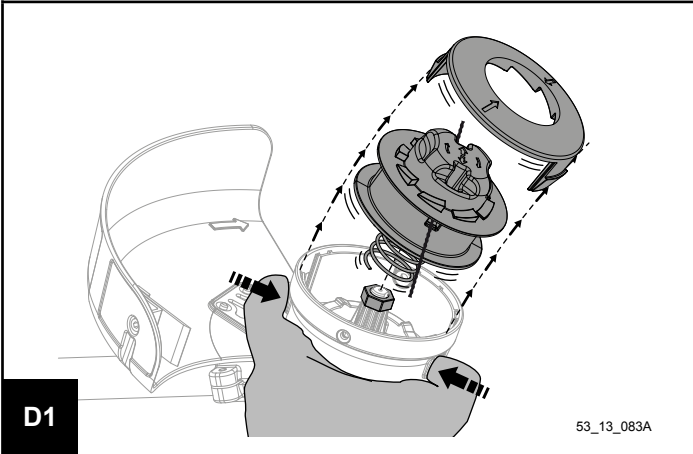


UTILISATION

AJUSTEMENT DE LA POSITION DU FIL DE COUPE :



RECHARGEMENT TAP CUT :

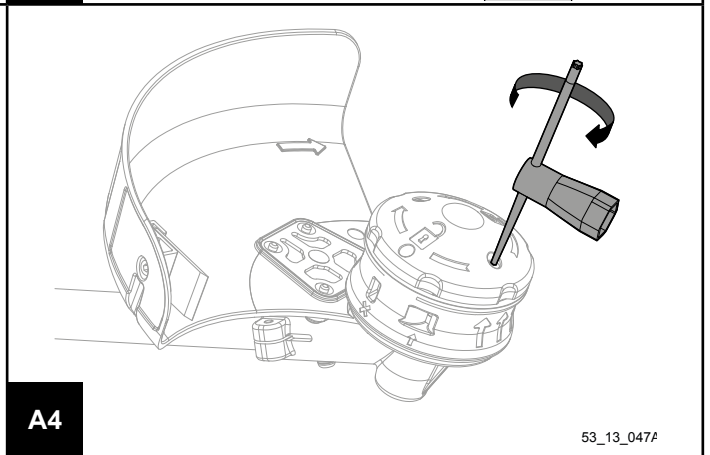
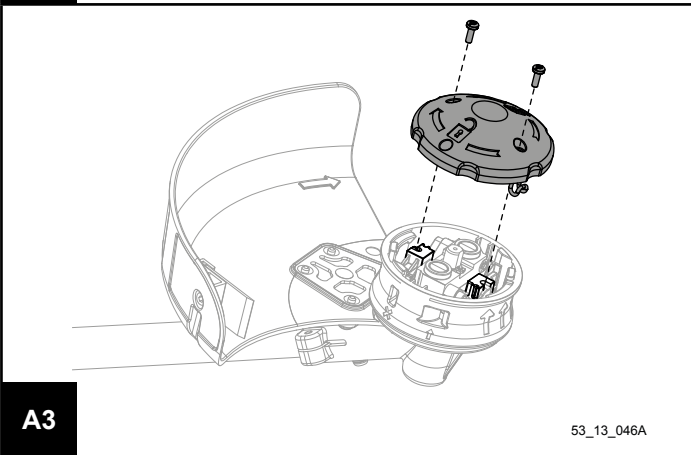
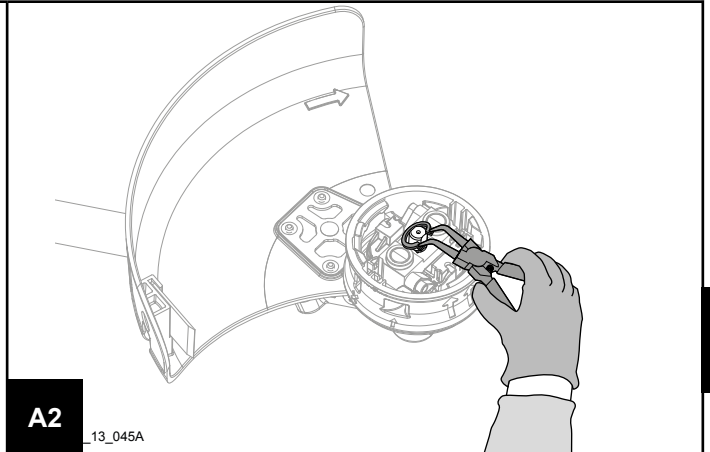
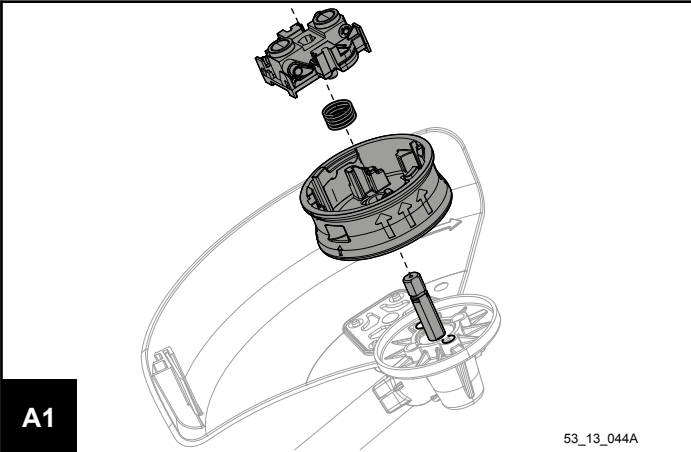


UTILISATION

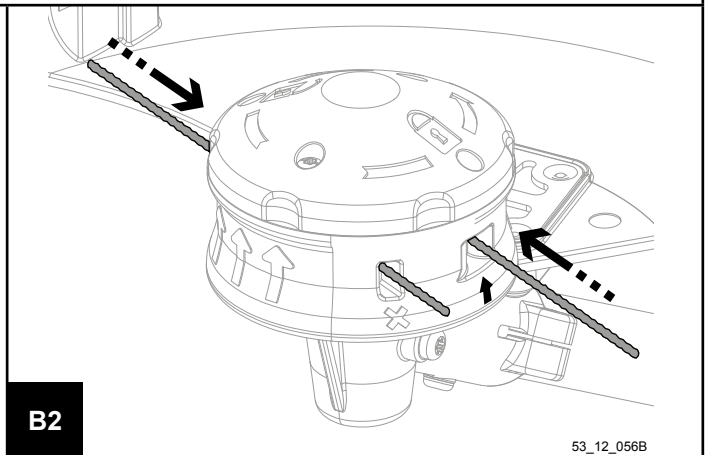
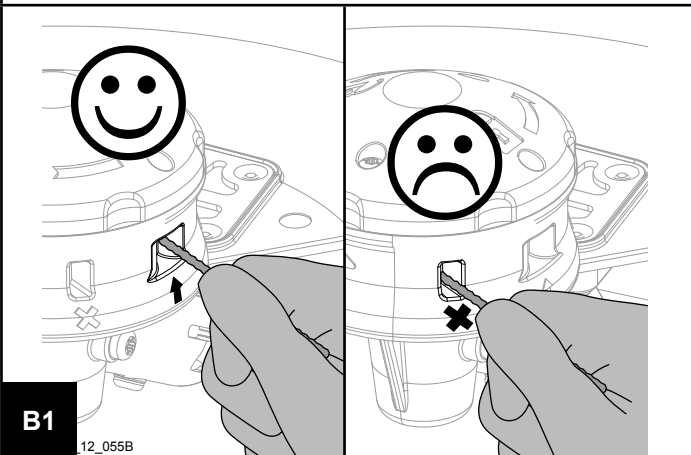
DESCRIPTIF TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT

TÊTE DE COUPE MULTI-CUT

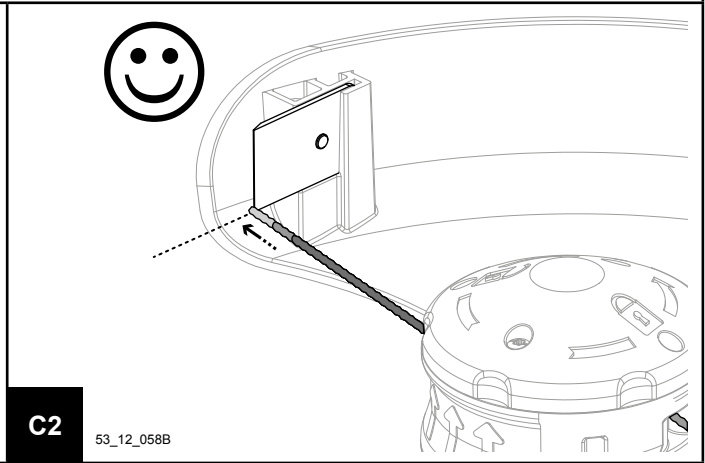
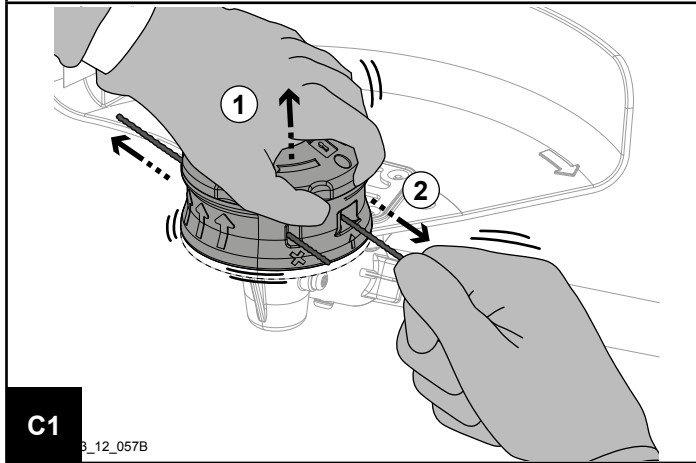
MONTAGE MULTI-CUT :



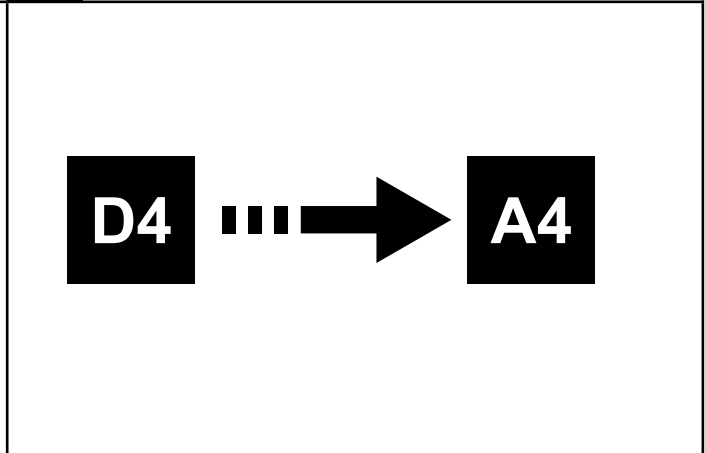
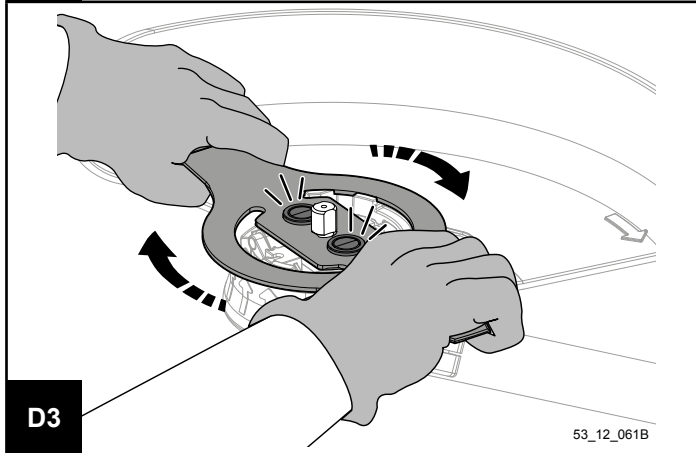
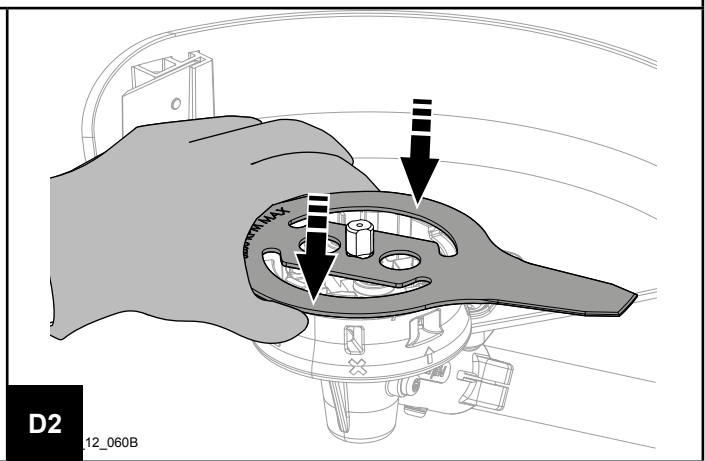
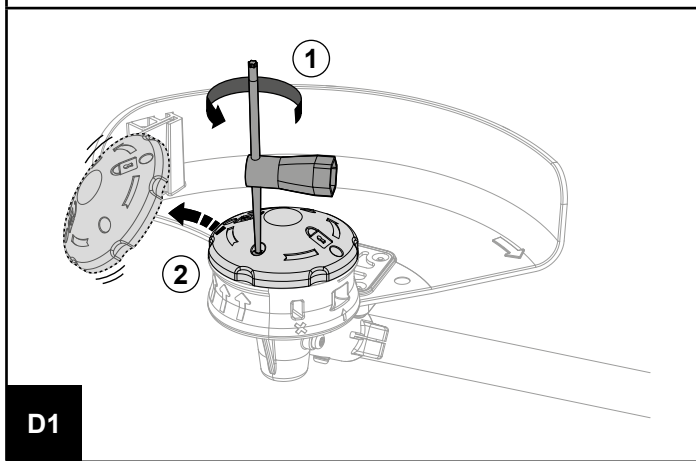
MONTAGE D'UN FIL DE COUPE :



AJUSTEMENT DE LA POSITION DU FIL DE COUPE :



MONTAGE DE LA LAME BIDENT :

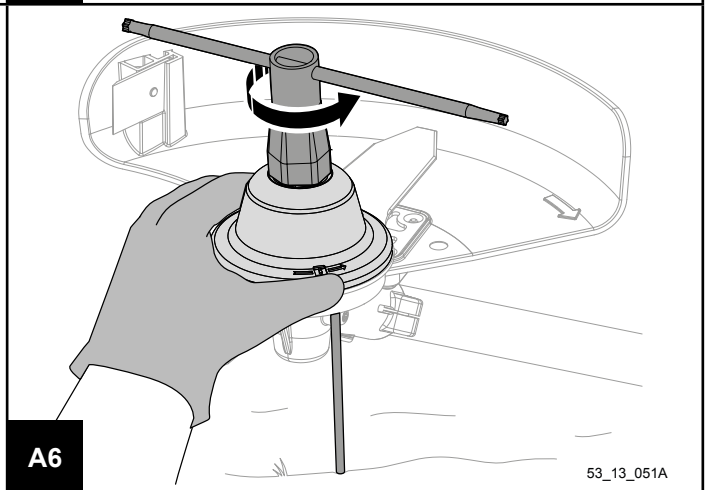
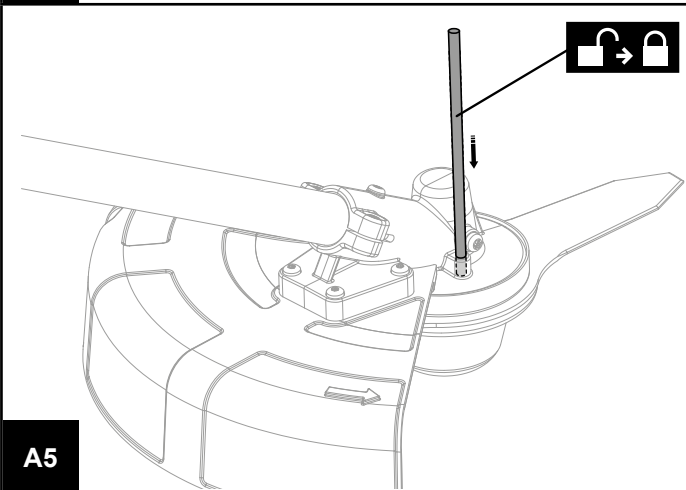
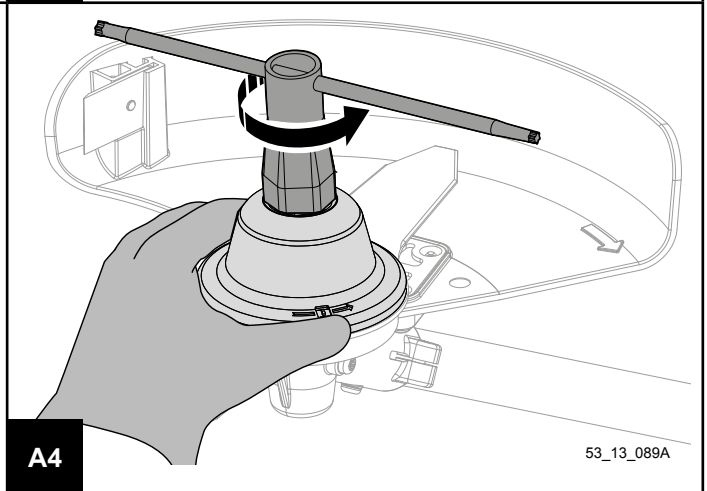
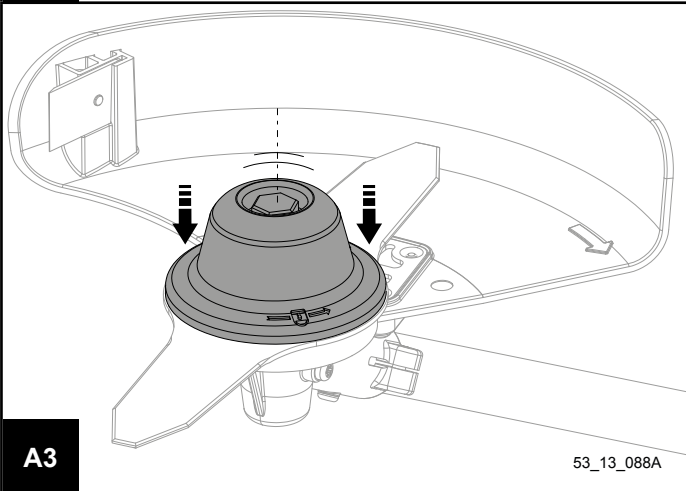
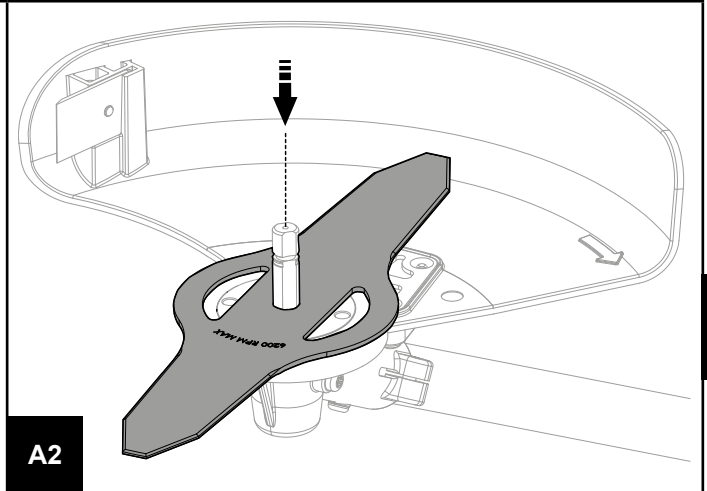
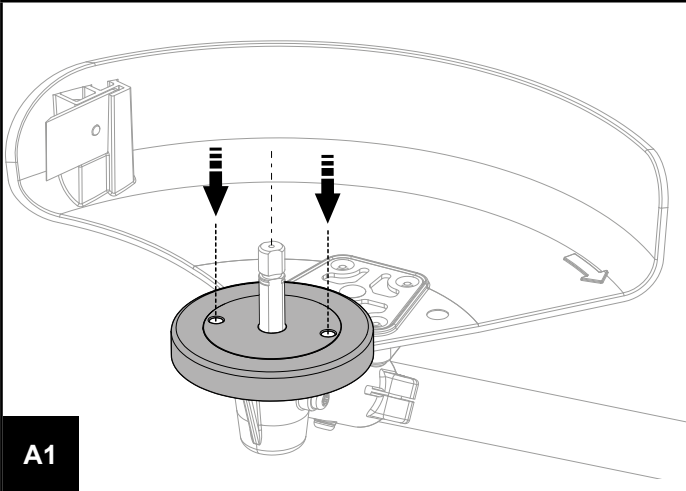


UTILISATION

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT

TÊTE BLADE CUT

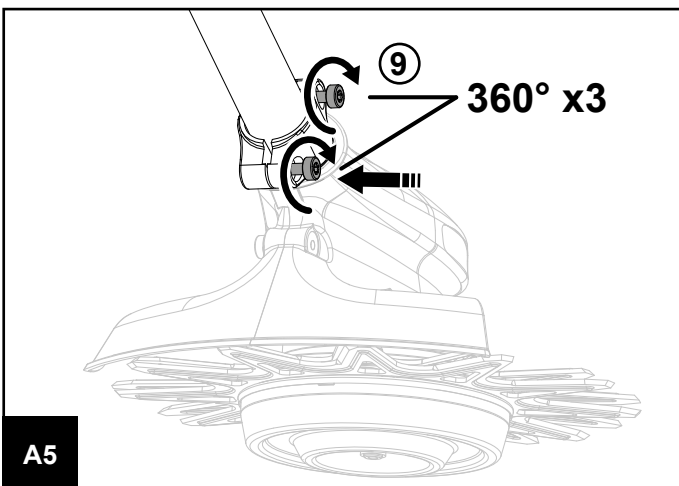
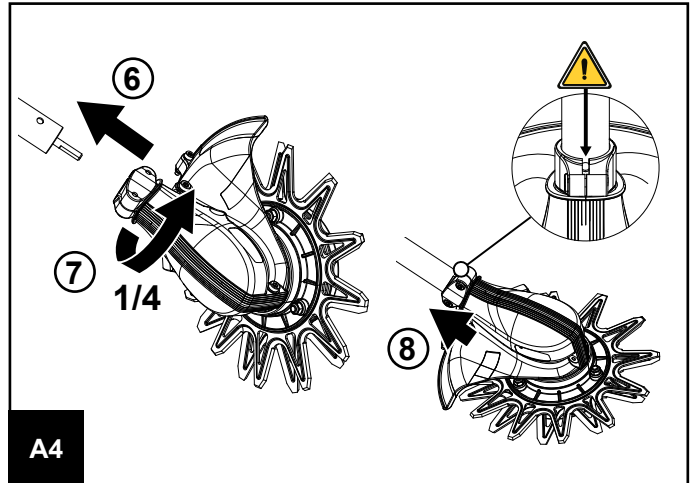
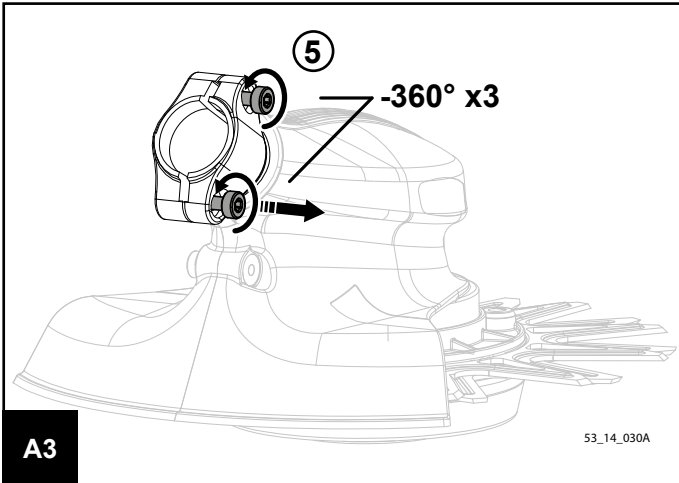
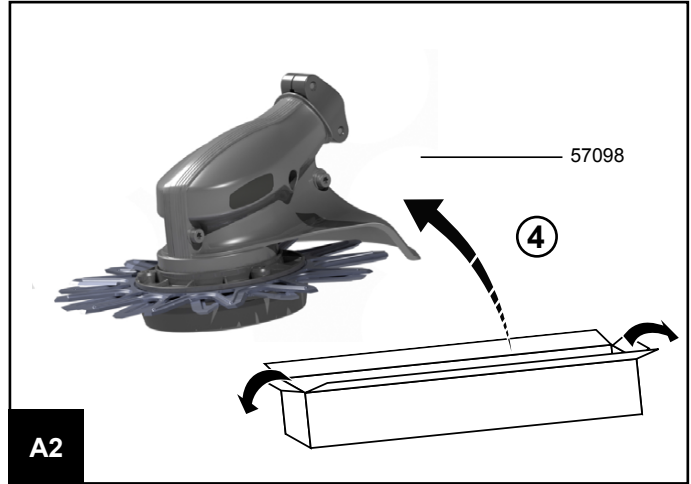
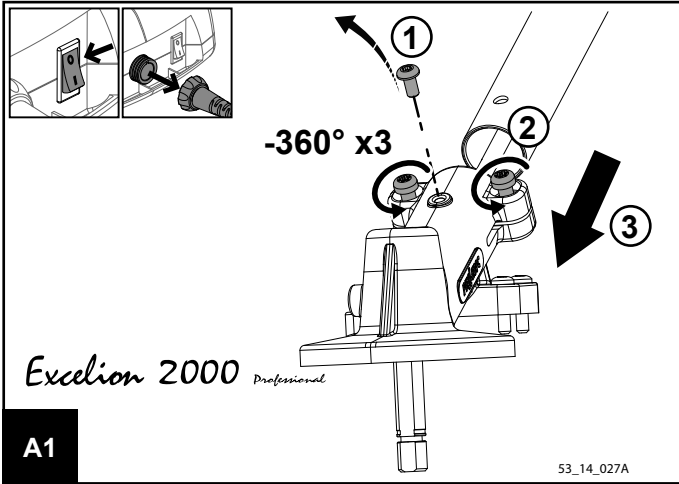
MONTAGE D'UN OUTIL DE COUPE :



UTILISATION

DESCRIPTIF TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT

TÊTE CITY CUT



UTILISATION

LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE TRAVAIL

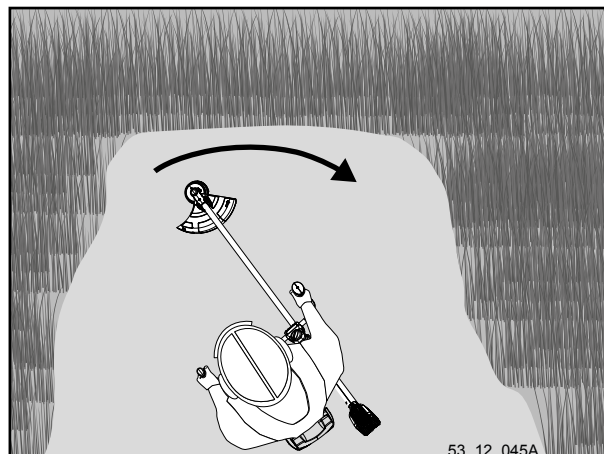
Avant de commencer le fauchage, analyser la surface à déblayer, la nature de la surface, le relief, la présence d'obstacles ... Regarder également le sens du vent qui peut avoir une incidence pour faciliter l'évacuation de l'herbe coupée.



Toujours garder une distance minimum de 50mm entre la tête de coupe et l'obstacle afin d'éviter tout risque de détérioration de l'outil et des "brins" (fil de coupe).

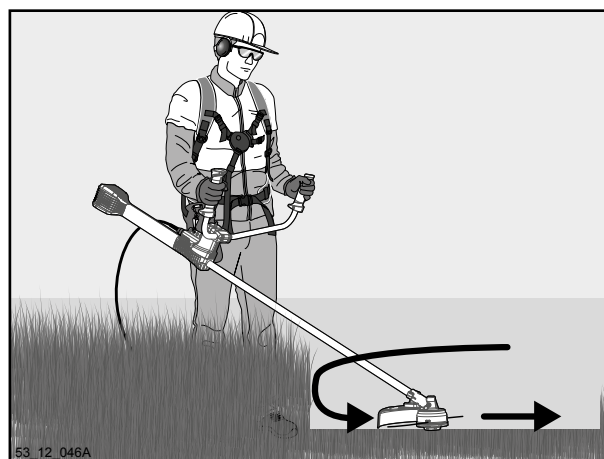
Fauchage simple

Il suffit simplement de déplacer l'outil en demi-cercles de gauche à droite et d'avancer progressivement. Maintenir l'outil de coupe parallèlement au sol pendant le désherbage, et éviter de mettre en contact la tête de coupe avec le sol.



Fauchage des herbes hautes

Pour faucher de l'herbe haute et dense, il faut tout d'abord faucher la partie haute de celle-ci et ensuite la partie basse. Le mouvement de droite à gauche constituant la fauche et le mouvement de gauche à droite le retour. Le fauchage dans un seul sens, permet de mieux évacuer l'herbe coupée.



Fauchage en pente

Suivez toujours la pente. Évitez de remonter ou de descendre le talus. Commencez par la base en laissant tomber l'herbe coupée vers le bas, afin que l'accessoire de coupe ne tourne pas dans l'herbe déjà coupée.

Travaillez dans un seul sens, et par zone de travail.

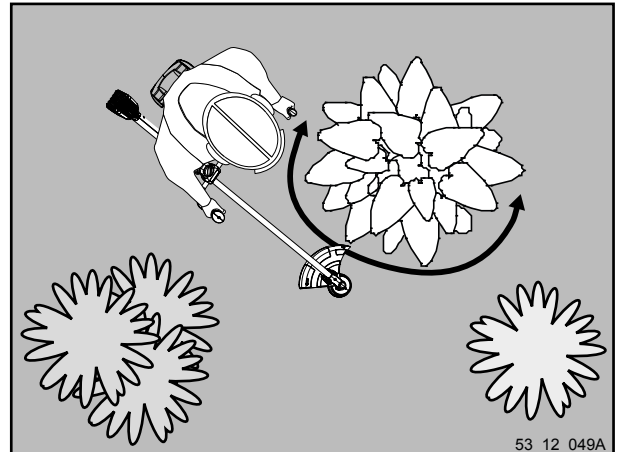


UTILISATION

LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE TRAVAIL

Fauchage le long des murs, clôtures, autour des arbres et massifs fleuris

Utiliser le fil de coupe car il facilite l'enlèvement d'herbe et évite le phénomène de rebonds lors de contact avec un obstacle fixe. Protéger l'écorce des troncs, et le contour des massifs en utilisant le carter comme rampart entre la surface à désherber et la végétation à protéger.

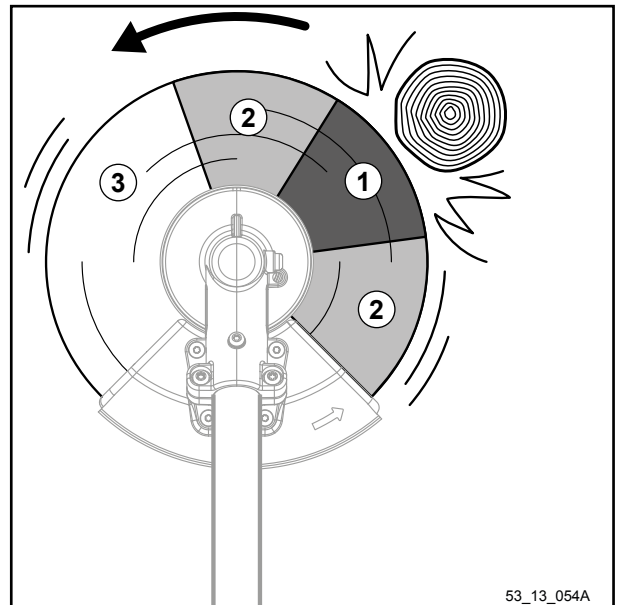


Travail avec la scie de débroussaillage

La scie de débroussaillage s'utilise pour tous types de travaux : dépressage, coupe de repousse, d'arbuste, de végétaux ligneux ... Le travail avec la scie de débroussaillage s'effectue parallèlement au sol en respectant le sens de rotation de la lame de manière à éviter les rebonds.

- 1- zone à haut risque de rebond
- 2- zone à risque élevé
- 3- zone de travail

Éviter tout contact de la lame avec le sol ou des pierres.



ENTRETIEN

REMARQUE :

Faire réviser la machine toutes les 400 heures ou une fois par an au minimum par un distributeur agréé Pellenc.

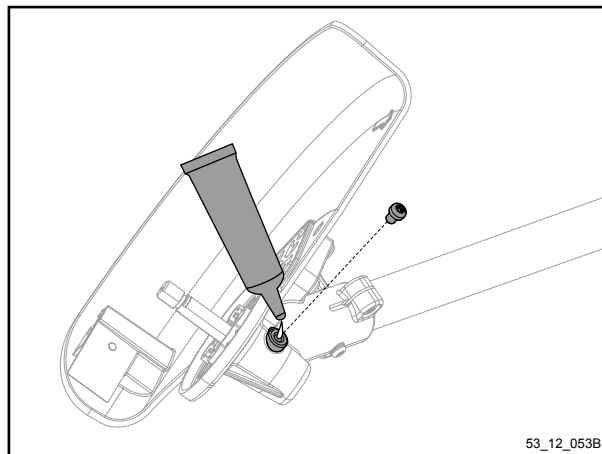
Toujours stocker l'outil propre et dans un endroit sec, batterie chargée.

Tache de maintenance	A chaque mise en route	Toutes les deux heures	Tous les mois	Après utilisation	Tous les ans ou au besoin
Nettoyage de la débroussailleuse Excelion 2000 Professional (pas de nettoyage au nettoyeur haute pression mais par soufflage ou brossage)				X	
Vérification visuelle des sécurités machine (plaque de portage, carter de sécurité, renvoi d'angle)	X			X	
Vérification du fonctionnement de la sécurité gâchettes	X				
Vérification de l'affûtage et ré-affûtage si nécessaire	X	X			X
Examen visuel de l'outil de coupe (absence de fissures ou de déformation)	X	X			X
Examen visuel de l'outil de coupe au niveau de la fixation sur l'axe (absence de déformation ou d'usure)	X	X			X
Vérification du niveau d'usure des dents de la came crantée et affûtage si nécessaire ou remplacement de la came crantée	X		X		X
Vérification du niveau de la batterie	X				
Contrôle de la machine par un distributeur agréé Pellenc					X
Graissage du renvoi d'angle			X		

ENTRETIEN

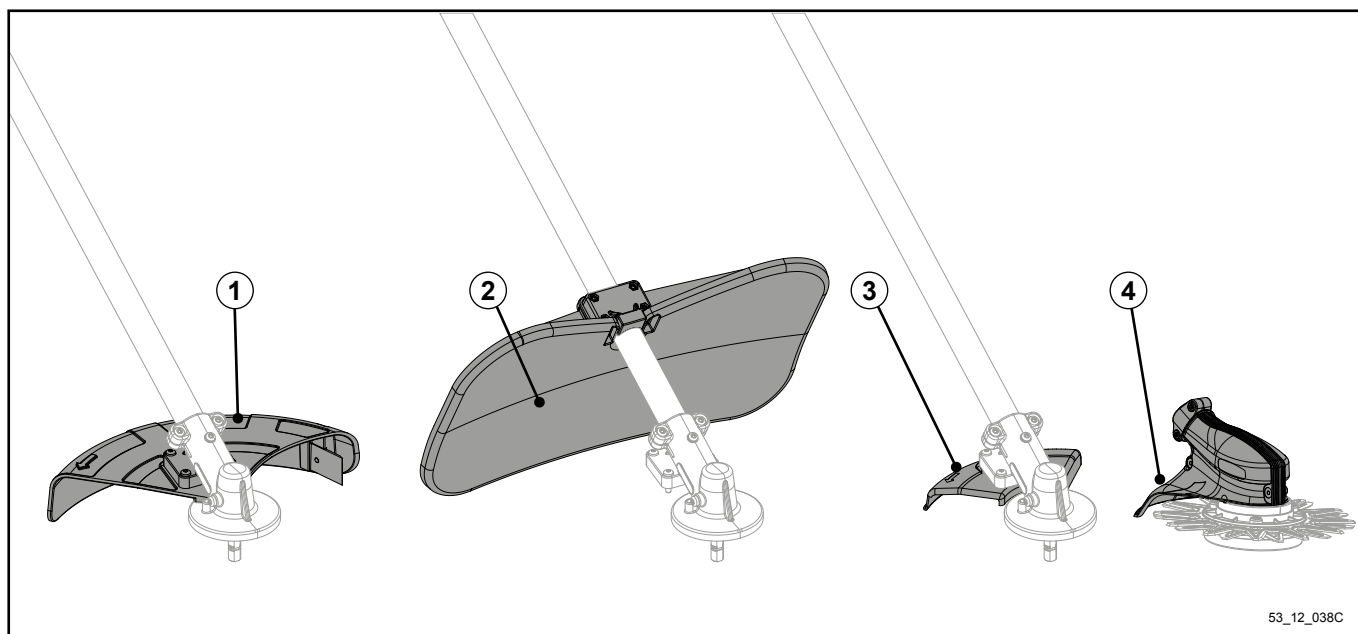
GRAISSAGE DU RENVOI D'ANGLE

- Dévisser la vis située sur le renvoi d'angle à l'aide de la clé de réglage.
 - Visser le tube de graisse PELLENC
 - Mettre 4 grs de graisse PELLENC, 1 fois par mois ou toutes les 100 heures.
 - Graisser le filetage de l'axe du renvoi d'angle pour faciliter le déblocage des écrous de tête de coupe.
-
- Tube de graisse = 35749
-
- Pour le graissage spécifique du renvoi d'angle de la tête de coupe CITY CUT, se reporter à la rubrique "Graissage" p. 31.



RÉFÉRENCES DES PIÈCES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES

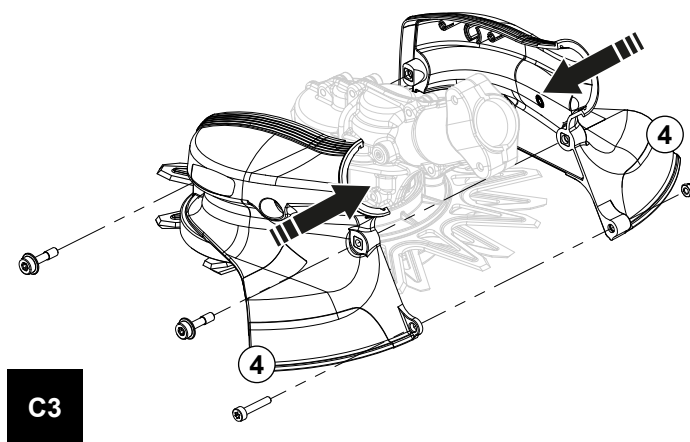
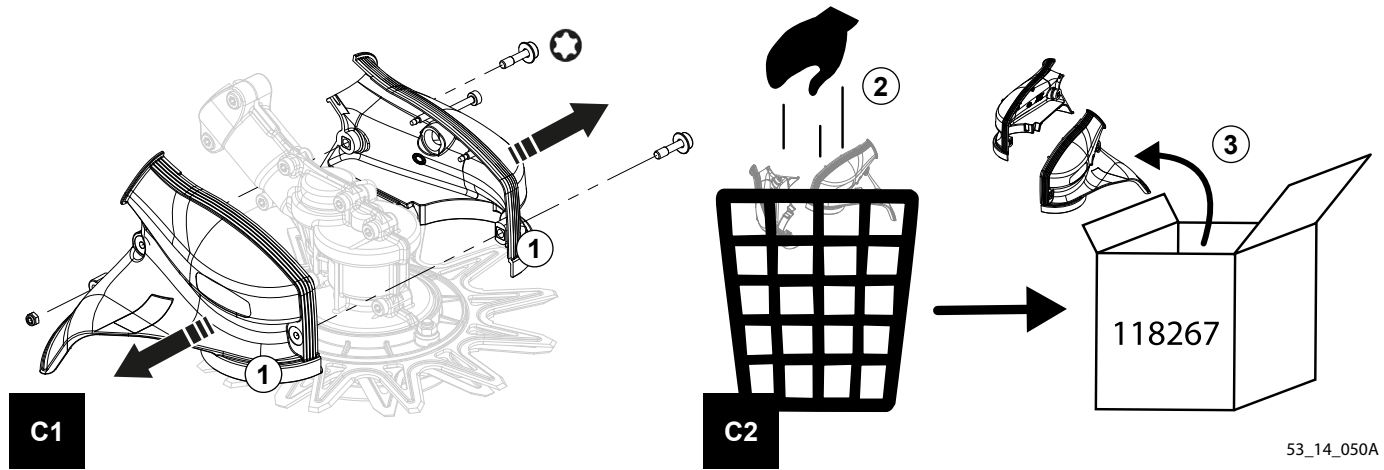
Pièces de sécurité :



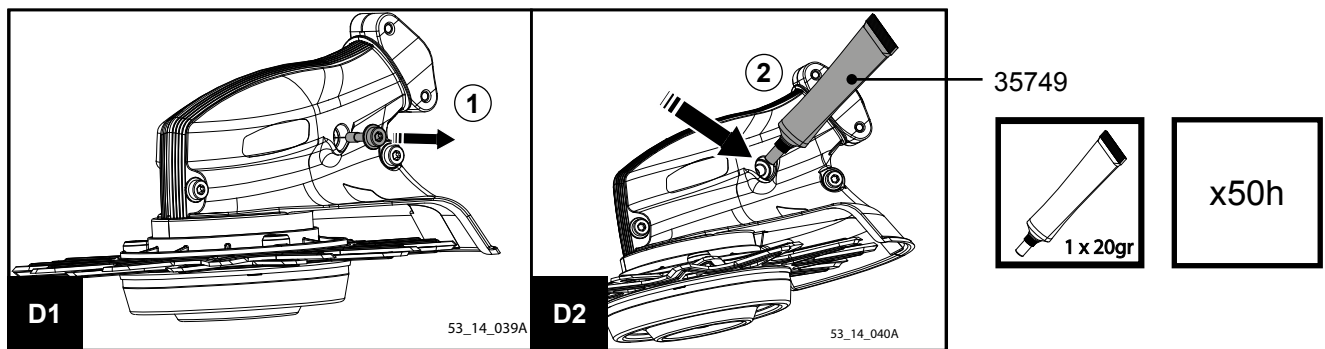
- 1- Carter standard, réf. 107533
- 2- Carter broyeur, réf. 111600
- 3- Carter scie à dents douces, réf. 111500
- 4- Carter CityCut, réf. 118267

ENTRETIEN

Changement des carters

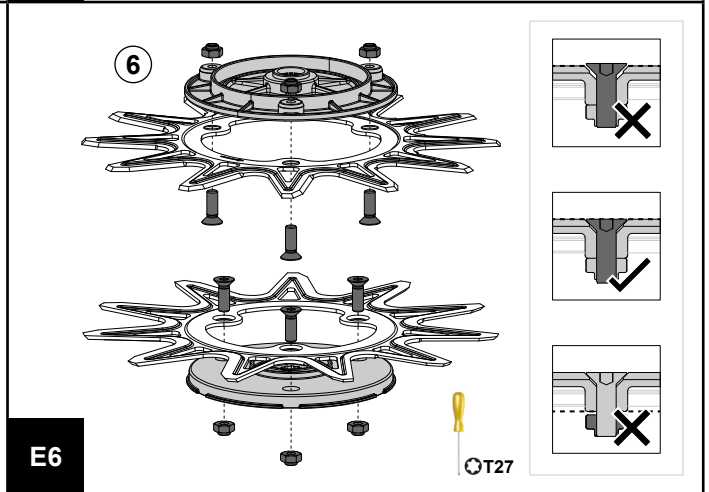
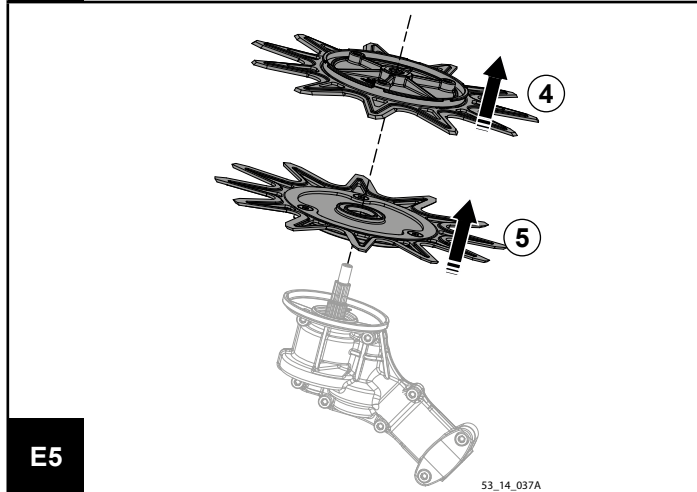
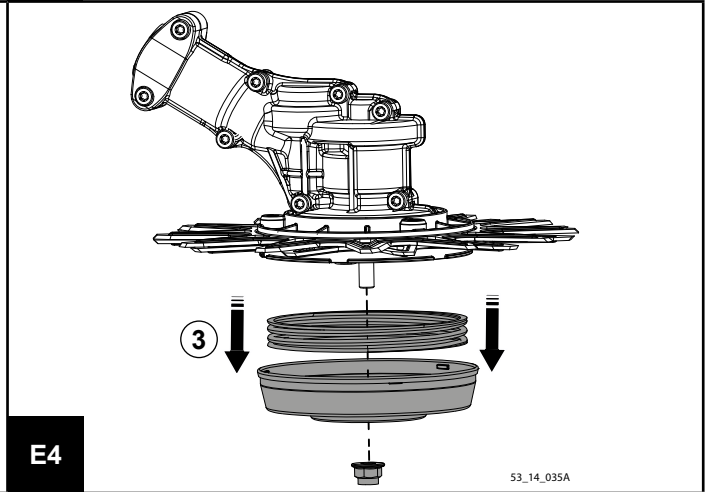
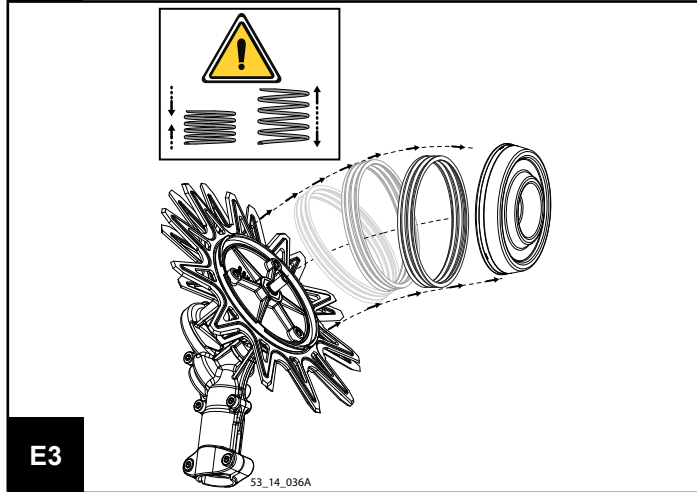
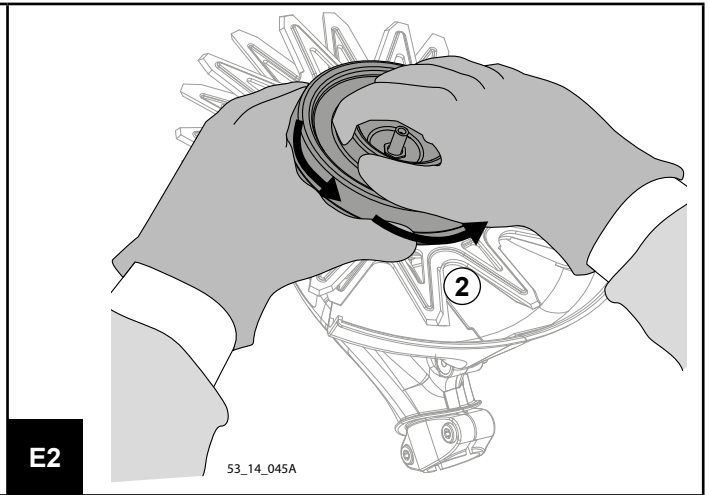
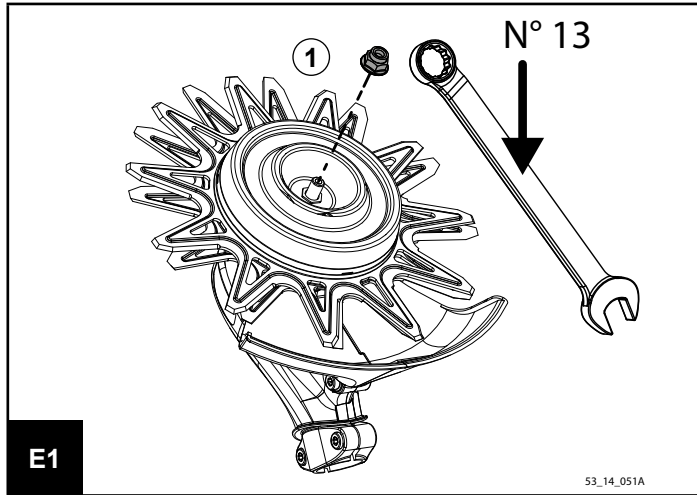


Graissage



ENTRETIEN

Changement du kit lames



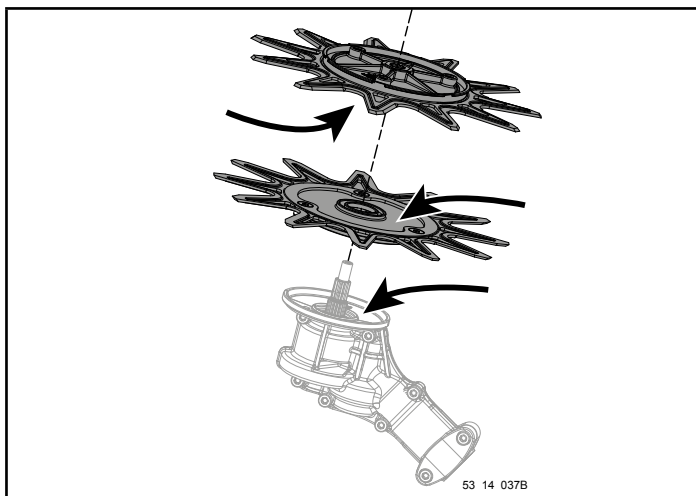
ENTRETIEN

Nettoyage et graissage des lames

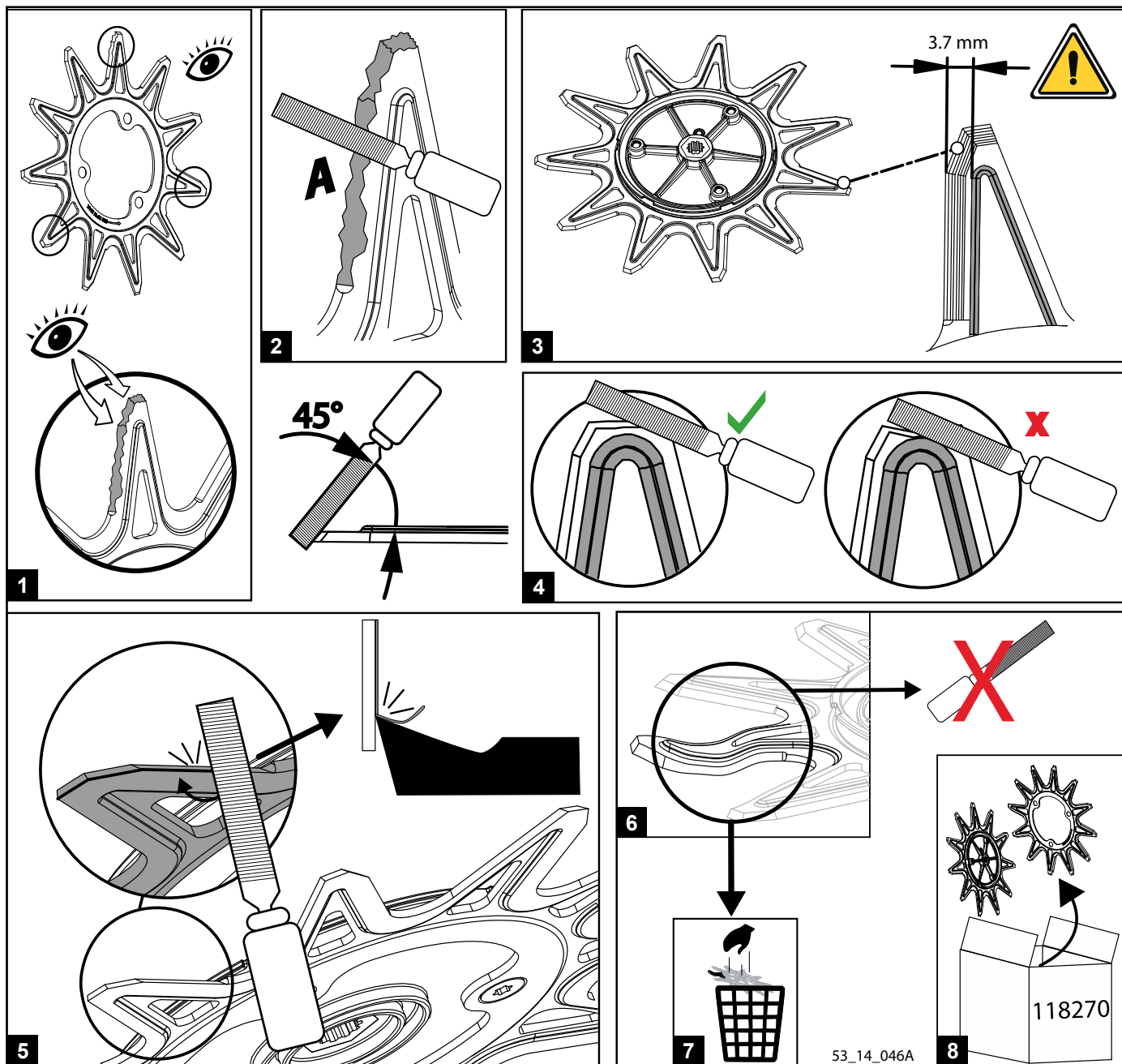
Pour s'assurer du bon fonctionnement de la tête de coupe CITY CUT il est nécessaire de procéder au démontage des lames une fois par semaine (ou toutes les 30 heures d'utilisation) pour nettoyer et lubrifier l'ensemble.

Démontage : voir procédure p32

- Nettoyer les zones indiquées sur l'illustration ci-contre à l'aide d'un tournevis plat, d'air comprimé, d'une brosse ou d'eau chaude (uniquement sur les lames et les supports indiqués en gris foncé)
- Bien sécher l'ensemble des pièces à l'aide d'un chiffon sec et propre.
- Lubrifier les lames à l'aide de la bombe de lubrifiant réf : 121633
- Remonter la tête de coupe.



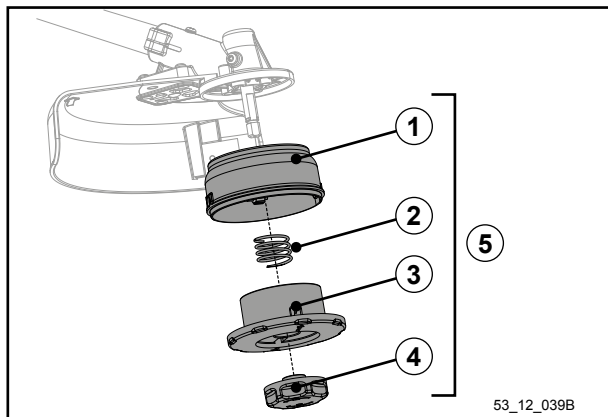
Affûtage des lames



ENTRETIEN

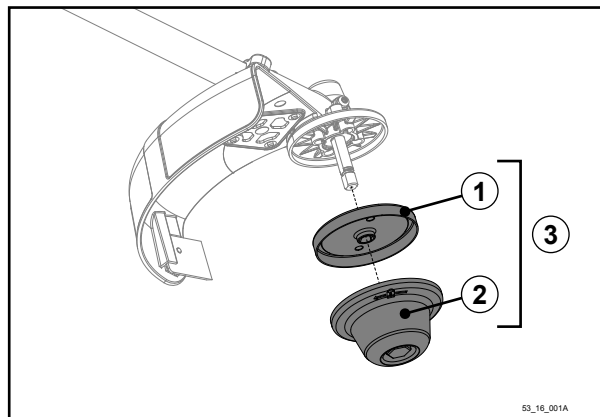
Pièces des têtes de coupe :

TÊTE DE COUPE : ROLL CUT



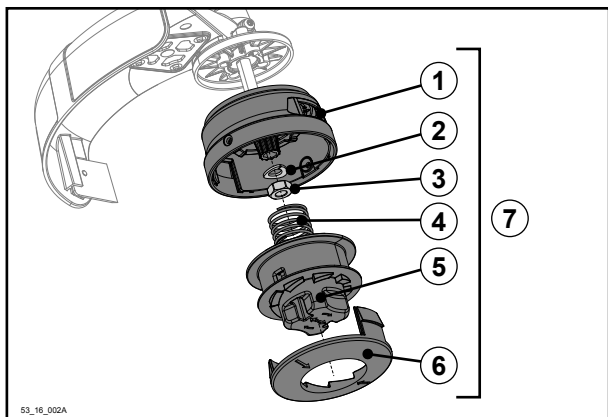
- 1- Réf. 107711
- 2- Réf. 107715
- 3- Réf. 107712
- 4- Réf. 106803
- 5- Réf. 57076

TÊTE DE COUPE : BLADE CUT



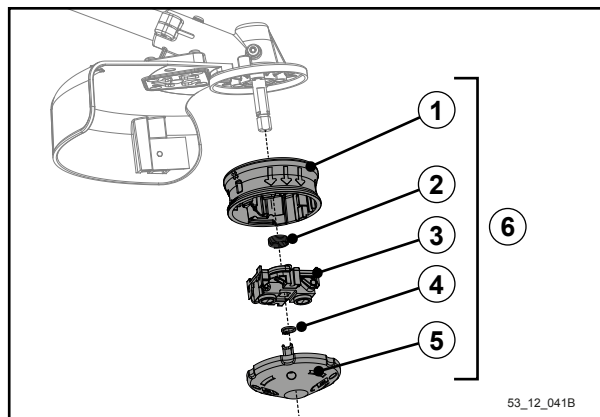
- 1- Réf. 107700
- 2- Réf. 106645
- 3- Réf. 57080

TÊTE DE COUPE : TAP CUT



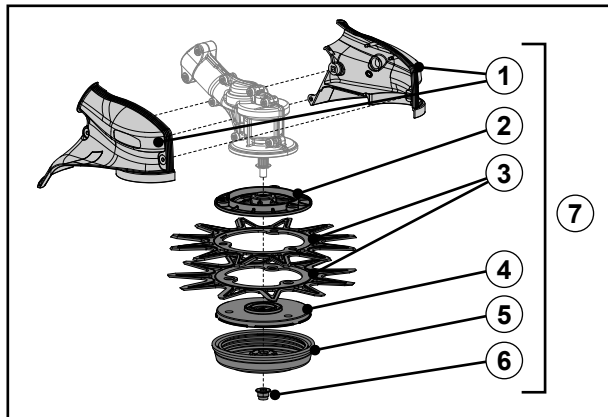
- 1- Réf. 113412
- 2- Réf. 124142
- 3- Réf. 107375
- 4- Réf. 113414
- 5- Réf. 113413
- 6- Réf. 107374
- 7- Réf. 57078

TÊTE DE COUPE : MULTI-CUT



- 1- Réf. 80366
- 2- Réf. 79032
- 3- Réf. 80362
- 4- Réf. 76715
- 5- Réf. 81116
- 6- Réf. 57075

TÊTE DE COUPE : CITY CUT

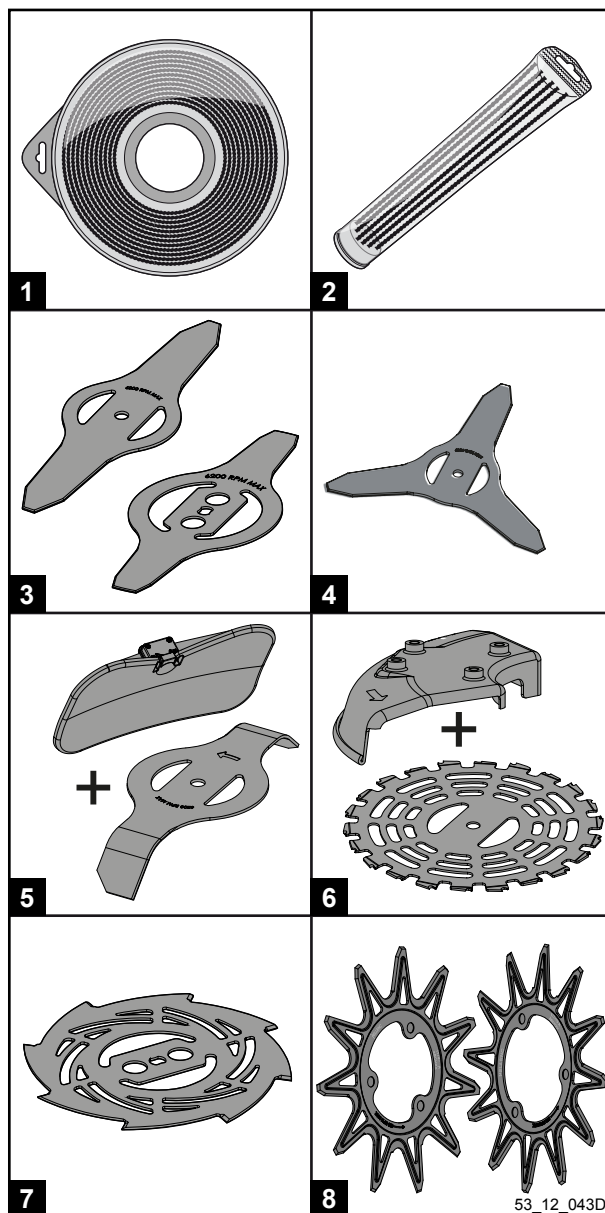


- 1- Réf. 118267
- 2- Réf. 118268
- 3- Réf. 118270
- 4- Réf. 118269
- 5- Réf. 118271
- 6- Réf. 117504
- 7- Réf. 57098

ENTRETIEN

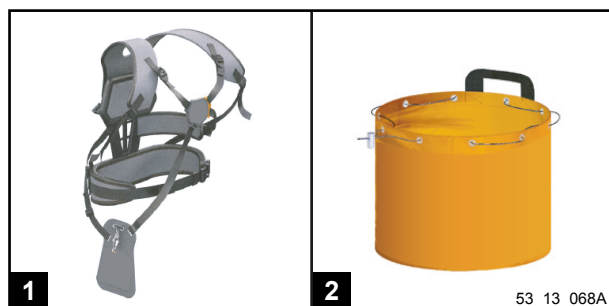
Outils de coupe :

- 1- Coque de fil nylon
Ø 2,4 mm (70 m à ±1%) = 79601
Ø 3 mm (56 m à ±1%) = 108911
- 2- Tube de fil nylon Ø 2,4 mm (brins de 200 mm) = 79602
- 3- Bilame
- Ø 255 mm = 79600 (uniquement sur MULTI-CUT)
Ø 320 mm = 110279 (uniquement sur BLADE CUT)
- 4- Couteau Trident
Ø 320 mm = 114700
- 5- Couteau broyeur = 110281 (uniquement sur BLADE CUT)
Avec carter broyeur conseillé = 111600
- 6- Scie de débroussaillage = 111700
Avec carter obligatoire = 111500
- 7- Couteau 8 dents = 85176 (uniquement pour MULTI-CUT)
- 8- KIT LAMES CITYCUT = 118270 (uniquement sur CITY CUT)



Accessoires :

- 1- Harnais = 110283
- 2- Sac de transport = 111800



Consommable :

- Tube de graisse PELLENC = 35749



INCIDENTS

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas	0	Eteintes	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	1	Eteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
	1	Allumées	Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les diodes restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC
			Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
	1	Allumées	Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC

INCIDENTS

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
La tête de coupe (fil ou lame métallique) fait un bruit inhabituel ou vibre énormément	I	Allumées	Lame de coupe endommagée	Vérifier l'état de la lame (absence de fissures ou de déformation)	Changer la lame de coupe	Utilisateur
			Cloche endommagée	Vérifier l'absence de déformation	Changer la cloche	Utilisateur
Ejection du fil de coupe lors de l'utilisation	I	Allumées	Pièce de maintien de la lame de coupe endommagée	Vérifier l'absence de déformation	Changer la pièce de maintien de la lame métallique	Distributeur agréé PELLENC
			Axe moteur endommagé	Vérifier l'état de l'axe (absence de déformation)	Changer l'axe moteur	Distributeur agréé PELLENC
			Encrassement de la tête de coupe	Nettoyer les cames	Changer le dispositif de blocage	Utilisateur
			Usure des dents de la came crantée	Vérifier l'état des dents		Distributeur agréé PELLENC

INCIDENTS

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur	
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC	
		Éteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC	
			L'outil a atteint sa limite en température		4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ	Utilisateur
			La batterie est déchargée		A l'arrêt, contrôler le niveau de charge de la batterie indiqué sur la fenêtre latérale	Recharger la batterie (si inférieure à 10%)	Utilisateur

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

- DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	DEBROUSSAILLEUSE
- FONCTION	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- NOM COMMERCIAL	EXCELION 2000
- TYPE	EXCELION 2000
- MODÈLE	EXCELION 2000
- N° DE SÉRIE	53R00001 - 53R49999 53S00001 - 53S49999 53T00001 - 53T49999

SATISFAIT A L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE

EST CONFORME AUX AUTRES DIRECTIVES ET/OU DISPOSITIONS PERTINENTES SUIVANTES :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2003/10/CE Directive Bruit
- 2002/44/CE Directive Vibrations
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 60745-1 :2009+A11 :2010
- EN ISO 11806-1 :2012
- EN 55014-2 :2009

LES AUTRES NORMES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 55014-1 :2012
- EN 61000-4-2 :2009
- EN 61000-4-3 :2011

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WA_g}	93	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 02/05/2017

JEAN MARC GIALIS

Directeur Général Délégué

